



SERIE GOUVERNANCE ET CITOYENNETE

Etat et développement

CAHIERS DE PROPOSITIONS POUR LE XXI^{me} SIÈCLE • ÉDITIONS CHARLES LÉONARD MAYER

Les cahiers de propositions pour le XXI^e siècle

Les cahiers de propositions forment une collection de petits livres regroupant, dans chacun des domaines déterminants pour notre avenir, les propositions qui auront semblé les plus pertinentes pour mettre en œuvre dans nos sociétés les ruptures et les évolutions nécessaires à la construction d'un XXI^e siècle plus juste et plus soutenable. Leur objectif est de stimuler un débat sur ces questions aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial.

Les grandes mutations que l'on regroupe sous le terme de "mondialisation" constituent, en elles-mêmes, autant de chances de progrès que de risques de voir s'accentuer les inégalités sociales et les déséquilibres écologiques. L'essentiel est de ne pas laisser les grands acteurs politiques et économiques conduire seuls ces mutations. Trop prisonniers de leurs propres logiques de court terme, ils ne pourront que nous mener à une crise mondiale permanente, devenue manifeste depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

C'est pourquoi l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire [voir annexe] a lancé l'idée, au cours des années 2000 et 2001, d'un processus de collecte et d'identification de propositions émanant de différents mouvements et organisations, de différents acteurs de la société, de différentes régions du monde. Ce travail s'est déroulé au moyen de forums électroniques, et a été ponctué par une série d'ateliers ou de rencontres au niveau international, qui ont abouti la présentation, à l'occasion de l'Assemblée Mondiale des Citoyens tenue à Lille (France) en décembre 2001, d'une soixantaine de textes de propositions.

Ce sont ces textes, éventuellement complétés et mis à jour, qui sont maintenant publiés par un réseau d'éditeurs associatifs et institutionnels en 6 langues (anglais, espagnol, portugais, français, arabe et chinois) et dans 7 pays (Pérou, Brésil, Zimbabwe, France, Liban, Inde, Chine). Ces éditeurs travaillent ensemble pour les adapter aux différents contextes culturels et géopolitiques, afin que les cahiers de propositions suscitent dans chacune de ces régions du monde un débat le plus large possible, et qu'ils touchent les publics auxquels ils ont destinés, que ce soit les décideurs, les journalistes, les jeunes ou les mouvements sociaux.

Présentation du cahier « Etat et développement »

La crise actuelle que traverse l'humanité (déséquilibre entre la production et la répartition des richesses, déséquilibre entre l'activité humaine et la biosphère etc.) renvoie à une crise de gouvernance tant au niveau local qu'au niveau international. L'Etat est le maillon central de cette chaîne. Cependant, sa forme correspond mal aux besoins actuels, non seulement au niveau international mais également au niveau national. Depuis plusieurs décennies l'interdépendance entre Etats s'accroît, elle s'accroît aussi entre le local et l'international : ainsi, l'Etat a du mal à se repositionner dans un tel paysage.

La crise de la gouvernance s'observe à tous les niveaux, depuis le niveau local avec l'incapacité de gérer de façon intégrée les territoires jusqu'au niveau mondial, avec la difficulté à faire émerger une gouvernance mondiale légitime face à la globalisation des marchés. Ni la planification centralisée, ni le désengagement de l'Etat issu de la vague néo-libérale n'ont permis l'émergence d'un modèle de développement adapté aux besoins des populations.

Etat et développement

Cahier coordonné par Judet et Monzón Traoré

Sommaire

PROLOGUE	9
1. L'ETAT, ELEMENT CLE DE LA GOUVERNANCE	12
1.1- DES ETATS EN MANQUE DE LEGITIMITE	12
1.1.1- Le fossé se creuse entre légalité et légitimité	12
1.1.2- A la recherche d'Etats responsables	13
1.1.3 - Renouer le dialogue Etat société : pour un Etat plus proche de la société et respectueux de la diversité culturelle	16
1.2- ETAT ET GOUVERNANCE LOCALE : LES DIFFERENTES ECHELLES DE TERRITOIRE ET LA DECENTRALISATION	19
1.3- COMMENT CREER UN PARTENARIAT ENTRE L'ETAT ET LA SOCIETE CIVILE ?	21
1.4- UN SYSTEME INTERNATIONAL PERÇU COMME ILLIGITIME	24
2- UN ETAT REGULATEUR	27
2.1- REGULATEUR DE COURT TERME	27
2.2- REGULATEUR DE LONG TERME DES BIENS PUBLICS	28
3. UN ETAT STRATEGE	31
3.1- UN ETAT PROSPECTIF ET MODERNISATEUR	31
3.2- UN ETAT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INDUSTRIEL ET AGRICOLE	34
3.2.1 Un Etat partenaire du secteur privé	34
3.2.2- L'Etat promoteur d'un secteur bancaire utile au développement	39
3.2.3- L'Etat au service du développement agricole	41
4- UN ETAT SOLIDAIRE	45
4.1- UN ETAT QUI INVESTIT DANS LA SANTE ET L'EDUCATION	45
4.1.1- L'Etat promoteur de la santé	45
4.2.2- L'Education : une priorité à tous les " plans "	46
4.2 UN ETAT REDISTRIBUTEUR	51
4.2.1- Vers une meilleure allocation des ressources budgétaires	51
4.2.2- Ressources et devoir de redistribution : l'impératif d'équité.	51
L'ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE PLURIEL ET SOLIDAIRE	53
LES CAHIERS DE PROPOSITIONS SUR INTERNET	55
LES EDITEURS PARTENAIRES	57

Prologue

* L'Etat est à réinventer *

L'Etat au cœur de la gouvernance

La crise actuelle que traverse l'humanité (déséquilibre entre la production et la répartition des richesses, déséquilibre entre l'activité humaine et la biosphère etc.) renvoie à une crise de gouvernance tant au niveau local qu'au niveau international. L'Etat est le maillon central de cette chaîne. Cependant, sa forme correspond mal aux besoins actuels, non seulement au niveau international mais également au niveau national. Depuis plusieurs décennies l'interdépendance entre Etats s'accroît, elle s'accroît aussi entre le local et l'international : ainsi, l'Etat a du mal à se repositionner dans un tel paysage.

La crise de la gouvernance s'observe à tous les niveaux, depuis le niveau local avec l'incapacité de gérer de façon intégrée les territoires jusqu'au niveau mondial, avec la difficulté à faire émerger une gouvernance mondiale légitime face à la globalisation des marchés. Ni la planification centralisée, ni le désengagement de l'Etat issu de la vague néo-libérale n'ont permis l'émergence d'un modèle de développement adapté aux besoins des populations.

De la souveraineté à la gouvernance

La souveraineté de l'Etat est aujourd'hui grignotée de plusieurs côtés :

- par le haut, à travers l'extension des obligations issues des conventions internationales, par exemple du rapprochement de 15 Etats membres dans l'Union Européenne.
- par le bas, à travers les concessions faites par l'Etat à ses entités locales. Par contre, les besoins accrus en matière d'éducation, de santé, de solidarité, de sécurité font appel à l'intervention souveraine efficace de l'Etat, dans la ligne d'un rassemblement des populations autour de pôles familiers qui ne soient pas idéologiques et qui dépassent les limites étroites du local.

Mais le concept de souveraineté doit être assoupli ; d'ailleurs aucune souveraineté n'a jamais été absolue. La souveraineté aujourd'hui doit être graduée selon les secteurs concernés et modulable. Les dirigeants de tous les pays doivent accepter une régulation mondiale dans certains domaines, à condition évidemment que cette régulation corresponde aux exigences de la justice et de la légitimité, et non aux intentions cachées ou non des puissants de la terre.

La complexification des relations tissées entre les Etats, les sociétés, les communautés, les individus exige en effet des innovations conceptuelles pour d'une part comprendre le monde et d'autre part acquérir des outils pour élaborer une gestion commune.

Employer le terme de *gouvernance*, c'est mettre l'accent sur les liens horizontaux à l'échelle internationale, en l'absence de gouvernement mondial centralisé. Cette notion est riche de sens car elle montre que ce ne sont pas les centres de pouvoir qui comptent mais les relations qu'ils tissent. La gouvernance n'est plus l'art de gérer à une échelle mais l'art d'articuler la gestion entre différentes échelles de territoires¹.

¹ Selon Pierre Calame, directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer

Sortir du dualisme Etat - Marché : l'Etat remis au goût du jour

De plus en plus, les thèses néo-libérales sont questionnées. D'ailleurs, la revitalisation du rôle de l'Etat dans le développement à long terme est le thème principal du rapport de la Banque mondiale en 1997. Selon le projet de rapport les exemples du Chili, de la Corée, du Japon, de Taiwan et de Maurice montrent à quel point un gouvernement activiste peut ajouter de la valeur et avoir un rôle de catalyseur.

Le rapport intitulé " l'Etat dans un monde en mutation " va même jusqu'à stipuler : "**Un état efficace et compétent est préférable à un état minimum**" ou encore "**un développement sans état échouera**".

La grande question qui se pose n'est donc plus de savoir s'il faut choisir entre l'Etat et le marché, mais de savoir comment articuler les deux. **Il s'agit d'inventer de nouvelles articulations entre société, économie et Etat.** L'Etat doit également prendre en compte et apprendre à dialoguer avec une *multitude d'acteurs* dont les associations, les ONG, les syndicats, les groupes culturels divers, les entreprises, le secteur privé....L'entrée en jeu de nouveaux acteurs nationaux, tout comme internationaux met l'Etat au défi, plus que jamais, d'entrer en *partenariat*.

Dans ce contexte, comment restaurer la capacité de l'Etat à représenter l'intérêt public ? Comment les appareils étatiques peuvent-ils appuyer des dynamiques locales de développement? Quelles nouvelles formes de partenariat faire émerger entre la puissance publique et les acteurs privés ? Y a-t-il des conditions communes d'efficacité malgré des traditions culturelles radicalement différentes ? Quel rôle peuvent jouer dans l'avenir pour le développement des pays les services publics au premier rang desquels l'éducation, les infrastructures, et l'aménagement du territoire ?

Il faut échanger une vision trop idéologique de l'Etat pour une vision pragmatique.

Inventer d'autres modèles de développement

Les modèles de développement en vigueur depuis deux siècles sont marqués par une perspective productiviste mettant l'accent sur un développement matériel fondé sur un recours massif aux technologies et à la consommation trop souvent gaspilleuse de ressources naturelles. Ces modèles productivistes se heurtent actuellement à une double impasse : le déséquilibre entre ressources renouvelables et consommation ; le fossé persistant ou croissant entre riches et pauvres.

* La rédaction du cahier de propositions *

- *Qui ?*

L'équipe du chantier "Etat et développement", qui a pris en charge la rédaction de ce cahier de propositions, est constituée par quatre étudiants dirigés par Pierre Judet, spécialiste des questions de politiques publiques et de développement industriel. Pierre Judet est professeur émérite de l'université de Pierre Mendès France à Grenoble et a été directeur d'un centre de recherche, l'IREPD - Institut de Recherche Economie de la Production Développement -. Il a également effectué de nombreuses missions au Maghreb et en Asie, entre autres, dans le domaine de la planification et du développement industriel pour le compte d'organismes internationaux (ONUDI, UNESCO, PNUD, BIT, OCDE) et de plusieurs gouvernements. Quand à l'équipe d'étudiants, qui a également animé un forum électronique, elle est issue d'une promotion du DESS -Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées- Gestion et Dynamisation du Développement de l'université Pierre Mendès France à Grenoble.

- *Comment avons-nous procédé ?*

Différentes sources ont alimenté les idées présentées ici. Ces propositions s'appuient sur un texte de référence qui a servi de base au chantier. Mais elles sont également issues du forum de discussion électronique trilingue - anglais, français, espagnol - qui a eu lieu de Mai à Octobre 2001 ; ensuite, des expériences de terrain en Afrique, en Asie et en Amérique latine nous ont permis d'interroger des personnes porteuses de vision d'avenir dans ce domaine et l'observation a nourri notre réflexion. En outre, nous avons tenu à appuyer autant que possible nos propos sur des expériences concrètes, capitalisées dans la base de données DPH² ; c'est pourquoi les propositions prennent tout leur sens à la lumière des fiches de cas en annexe -DPH et autres – et des exemples cités.

² DPH – Dialogue pour le Progrès de l'Humanité – est un réseau international d'échange d'expériences ; sa base de données comporte plus de 7000 fiches d'expérience

1. L'Etat, élément clé de la gouvernance

La question du rôle de l'Etat dans le développement ne se réfère pas seulement à l'intervention au niveau national mais à ses marges de manœuvre dans une économie mondialisée. Les deux plans, national et international interfèrent de plus en plus, brouillant ainsi nos repères.

D'autre part, pour être perçu comme légitime, l'Etat doit être capable de rentrer véritablement en partenariat avec la société.

1.1- Des Etats en manque de légitimité

1.1.1- Le fossé se creuse entre légalité et légitimité

La différence entre légalité et légitimité

Les deux notions ne signifient pas la même chose. En effet, un gouvernement est **légal** quand l'exercice du pouvoir est régi par un ensemble de règles et de principes issus de la tradition ou consignés dans une Constitution, des lois écrites et des jurisprudences.

La légitimité de la gouvernance est une notion beaucoup plus subjective. **Elle renvoie au sentiment de la population que le pouvoir politique et administratif est exercé par les "bonnes" personnes, selon les "bonnes" pratiques et dans l'intérêt commun.**

La démocratie a toujours tendance à considérer qu'une gouvernance légale est automatiquement légitime puisque l'adhésion populaire aux formes d'exercice du pouvoir s'est manifestée par le vote majoritaire des Constitutions et des lois et que l'adhésion aux modalités concrètes de l'exercice de ce pouvoir se renouvelle périodiquement par les élections. La réalité est bien plus complexe que la théorie. Si dans certains pays la Constitution est l'acte fondateur de la communauté, dans beaucoup d'autres c'est un document pour spécialistes, mal connu du peuple et sans lien réel avec sa perception du pouvoir. Le jeu démocratique lui-même peut parfaitement faciliter une tyrannie des intérêts de la majorité, dans laquelle d'importantes minorités ne se reconnaissent pas. Dans beaucoup de pays, en Afrique, en Amérique Latine, en Asie, où le modèle de la démocratie parlementaire a été importé dans les valises de l'ancienne puissance coloniale, le nouveau système politique s'est superposé à des régulations anciennes, consacrées et légitimées par la tradition. Ces régulations anciennes ont été contraintes de se travestir ou de se dissimuler mais elles restent néanmoins vivantes. On le constate chaque jour, par exemple, avec la superposition des droits fonciers ou des modes de règlement des conflits.

Pierre Calame, *Les principes de la gouvernance pour le 21^e siècle*

Un Etat illégitime

Dans beaucoup de pays du sud, l'Etat paraît adultérin, en ce sens que ses contours n'ont jamais fait l'objet d'une définition consensuelle. En effet, un Etat légitime est un Etat qui accepte de discuter ses prérogatives avec les citoyens. Aussi bien au sud qu'au nord, on se méfie de l'Etat, tour à tour corrompu, prédateur, maladroit, voleur... En Afrique, l'Etat est souvent perçu comme un modèle exogène plaqué. La méfiance vis-à-vis de l'Etat s'accroît dans un contexte de mondialisation et de marges de manœuvre réduites car il est incapable s'assurer le développement de son pays ; son impuissance le place au banc des accusés.

"Plus les Etats de l'Afrique contemporaine s'occupent de développement, dit E. Gu-Konu, moins ils mettent leurs pays respectifs en état de se développer" : ils sont tous des "constructions de l'extérieur".³

Les réflexions de William Ospina, essayiste colombien, insistent sur l'attitude irresponsable de l'Etat, l'accusant d'être en partie coupable de la situation de violence que connaît le pays depuis des décennies. Dans son dernier essai, *La Colombie dans la planète* on peut lire : "Il est rare de voir un Etat aussi attentionné avec les puissants et aussi arrogant avec les pauvres." "L'Etat colombien est absolument antipopulaire, féodal, oppresseur, et mesquin, fait pour maintenir la majeure partie de la population dans un état de prostration et d'indignité. Il n'y a en lui ni grandeur, ni esprit national". Et il ajoute : "Il n'y a plus un seul aspect de notre réalité qui montre que l'Etat aide la nation, énonce un projet, construit un pays".

Proposition

La légitimité de la gouvernance dépend de la légitimité des gouvernants

Au bout du compte, quels que soient les contrôles et les contre-pouvoirs qui encadrent leur action et limitent leurs dérives, c'est la légitimité des gouvernants – depuis les responsables politiques jusqu'aux fonctionnaires subalternes – qui fonde leur droit à imposer et à exiger au nom du bien commun.

1.1.2- A la recherche d'Etats responsables

La corruption est partout le fléau du monde politique

Corruption :

corruption is the perversion of integrity by bribery or favour ; the abuse of trust for private gain, unfair personal benefit from actions that are
against the law
against the public interest (but who decides ?) or
contrary to public opinion (but is this consistent ?).
it is also described as social decomposition

³ Extraits de "Entité étatique et développement en Afrique tropicale", IRFED, DPH 0235, 09/1989.

Extrait du “ *Learning module on corruption issues* ”, Dr D. Osborne, UNDP Asia Pacific Governance Ressource facility, sept 1997, University of Chulalongkorn, Bangkok :
<http://www.chula.ac.th/studycenter/pesc/newsletter/denis.html>

Les problèmes d’indépendance de la justice est une question qui est souvent évoquée. Dans certains pays du Sud la séparation entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif n’est pas établi. Lorsqu’ils sont séparés, le fonctionnement de la justice n’est pas à l’abri de l’influence de l’exécutif et du politique, c’est le cas aussi dans les pays du Nord mais à un moindre degré. Les pays au sein desquels le pouvoir est concentré entre les mains de quelques-uns ne sont pas munis pour lutter contre la corruption

Pour certains, la corruption est même institutionnalisée dans les pays du Sud. La persistance dans de nombreux pays d’une collusion entre le monde politique et le monde des affaires est la preuve qu’il existe une véritable fracture entre les élites et le peuple. Pour autant, les rapports que l’Etat entretient et doit continuer d’entretenir avec le monde des affaires est nécessaire. On ne répétera jamais assez les bienfaits du “ modèle asiatique ”. Mais loin de généraliser ce “ modèle ” qui s’intègre par ailleurs dans une culture particulière, et sans doute extrêmement difficile à dupliquer ailleurs, c’est surtout l’éthique du monde politique et du monde des affaires qui est remise en question.

Au Cameroun, on entend même que “ **le seul lien existant entre l’Etat et les entreprises publiques ou privées, c'est la corruption** ”. Comment expliquer que les recettes pétrolières du Cameroun ne figuraient pas dans le budget de l’Etat, et ce jusqu’en 1999 ?

La pauvreté nourrit la corruption

Par ailleurs, la corruption semble accentuée dans les régions les plus pauvres. Mais cette fois, il s’agit d’une autre forme de corruption liée directement à la pauvreté. Un clientélisme (qui se matérialise en Thaïlande par exemple par le fait de vendre son vote pour une poignée de bahts) est plus lié à un problème de pauvreté en soi qu’à une responsabilisation des individus miséreux quant à la nécessité de ne pas vendre leur vote. C'est la misère qu'il faut attaquer pas les pauvres.

L'influence des lobbies sur les décideurs publics est difficile à enrayer

La très forte concentration aux mains de mêmes personnes ou familles crée des lobbies puissants. Certains groupes possèdent des pans entiers de l’économie, comme c'est le cas Santo Domingo en Colombie qui possède Coca Cola, le monopole de la bière, le journal “ *el expectador* ”. En Thaïlande, le premier ministre lui-même possède une grande partie de l’économie thaïlandaise, et est l’un des hommes les plus riches et les plus puissants du pays. De plus, la collusion entre le secteur public et les importateurs de voitures a des répercussions importantes en matière environnementale, car cela empêche toute législation efficace concernant la pollution et la limitation du nombre d’automobiles à Bangkok .

L'évasion fiscale, comme résultante d'un cadre législatif peu clair et de dirigeants peu scrupuleux

Dans plusieurs pays, on remarque le flou qui règne autour de l'épineuse question de l'évasion fiscale, rendant plus facile l'évasion fiscale. En Thaïlande, l'événement récent de la mise en cause du premier ministre Thaksin pourrait être un cas d'école. Mis en cause par la commission anti-corruption nouvellement formée, accusé d'évasion fiscale concernant des actifs publics, il a fait appel devant la cour constitutionnelle qui l'a relaxé. Cette décision était étonnante, mais elle confortait les milieux d'affaires et évitait de les déstabiliser. Le cas échéant le premier ministre aurait été contraint de démissionner.

Propositions

- Accepter un contrôle externe concernant la corruption et favoriser la cohérence des politiques

Il est souhaitable qu'il y ait une certaine continuité dans les politiques menées, qu'il y ait transition d'un gouvernement à l'autre ou non. En créant une cellule de veille et de diffusion de l'information concernant l'action des gouvernement (pour vérifier sa cohérence, sa continuité etc.), la société civile peut bénéficier de plus de transparence. Il faut que les dirigeants aient une obligation de résultat. Il faudrait effectuer ce contrôle à tous les niveaux et non pas seulement au sommet de l'Etat.

- Favoriser la formation des dirigeants politiques qui ne soient pas issus de l'élite économique

Les dirigeants politiques sont souvent issus de l'élite. Les places sont inexorablement réservées. Des dirigeants plus " proches du terrain " et de la réalité sont sans doute plus à même de formuler des projets politiques adéquats.

- La société civile doit pousser l'Etat à légiférer en matière de corruption et de combattre l'impunité

Il faut une surveillance permanente et non partisane. Mais il faut qu'il y ait une réelle volonté de lutter contre la corruption, " Ce n'est pas l'argent qui manque au Brésil, dit quelqu'un, mais bien la capacité d'avoir honte " ⁴. Les auteurs de corruption pourraient être jugés pour " atteinte à l'image de l'Etat " ou " atteinte à la légitimité de l'Etat ", car si on admet que les dirigeants sont les représentants de l'Etat en tant qu'entité, ils sont également responsables de son image et à travers elle de sa légitimité.

Les lois doivent être les mêmes pour tous et s'appliquer sans distinction. L'exemple bolivien montre que cela est possible. En 1993, l'ancien dictateur bolivien, le Général Luit, Garcia Marquez, ainsi que 47 hauts responsables dont l'ancien Ministre de l'intérieur, le Colonel Luis Arce Gómez ont été condamnés pour violations massives des droits de l'homme et corruption aggravée (détournement des fonds publics à grande échelle). Cela a pu avoir lieu grâce au regroupement des familles de victimes avec de nombreuses ONG (voir en annexe fiche 1, " Bolivie : sentence historique prononcée contre l'impunité ").

⁴ Voir " Développement, inflation, éthique fondamentale : les malheurs du Brésil comme conséquence de l'absence d'une morale fondamentale " , JUDET P., DPH 5962, 09/1996)

- Clarification des lois contre l'évasion fiscale.

Il conviendrait d'éviter que les lois fiscales ne soient amendées à chaque fois que cela arrange un homme politique.

1.1.3 - Renouer le dialogue Etat société : pour un Etat plus proche de la société et respectueux de la diversité culturelle

L'Etat apparaît souvent comme une entité opaque.

L'Etat a son propre mode d'expression - la réglementation est son langage de prédilection - (*voir en annexe fiche 2, "L'Etat au cœur"*), sa propre culture. Au Nord, les remises en cause de l'action publique viennent des horizons les plus divers : citoyens, associations, entrepreneurs.... Selon eux, l'Etat entrave plus qu'il ne favorise l'activité économique, ses lois sont d'une complexité décourageante. Toutefois, il est toujours régulièrement appelé au secours...

La difficile reconnaissance des groupes

L'Etat a du mal à reconnaître les groupes ; le modèle étatique occidental a tendance à ne traiter qu'avec les individus, qui se retrouvent seuls face à l'Etat. Mais l'individualisme occidental est loin d'être l'apanage de toutes les cultures et de toutes les populations. Dans la conception indienne du pouvoir, le dirigeant perd sa légitimité quand il s'éloigne de son cadre d'origine, la communauté prime sur l'individu, le consensus s'oppose au droit de la majorité. En Amérique Latine, ce modèle se heurte au modèle occidental. Les revendications indigènes se font de plus en plus sentir sur ce continent, en Colombie, au Mexique avec l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN), en Equateur où le leader indien équatorien Antonio Vargas incarne à la fois une révolte légitime et un mode de protestation inquiétant puisqu'il ne se reconnaît en rien dans ce qui fonde les sociétés démocratiques⁵.

Propositions

- Reconnaissance par l'Etat des solidarités existantes

Face au désengagement de l'Etat, de nombreuses initiatives d'auto-développement voient le jour. Une fois qu'elles sont initiées, l'Etat pourrait tenter de les appuyer afin de les pérenniser. Au Mali des politiques de développement efficaces ont été lancées. L'objectif du Ton de Dougouninkoro⁶ par exemple est d'assurer le développement du village sur le plan de la production et des résultats agricoles ainsi qu'une meilleure prise en charge des affaires locales par les populations elles-mêmes. Ce Ton a désormais une force, qu'il faudra entretenir.

Au Sénégal, l'expérience des pêcheurs est exemplaire : ceux-ci se sont inspirés de leur expérience auprès du Parlement Européen pour secouer leur propres parlementaires. Le CNPS - Collectif National des Pêcheurs Artisanaux du Sénégal - a dénoncé le manque d'intérêt de leurs élus pour la pêche artisanale

⁵ Selon Pierre Judet, Il a en effet déclaré en Janvier 2000 que son mouvement allait montrer que " le peuple peut parvenir au pouvoir sans bulletin de vote".

⁶ DIARRA Amadou Baba & DE NORAY, M.L., "Dougouninkoro, village rizicole malien, Après l'Etat.... le Ton ! ", DPH 5496, 08/1995.

qui constitue l'un des secteurs-clés de l'économie sénégalaise. De fait, **les communautés de pêcheurs ont acquis une reconnaissance politique de la part de l'Etat**. La démarche du CNPS a eu un grand impact dans la mesure où la pêche artisanale fait maintenant l'objet d'un débat public au sein de l'Assemblée Nationale⁷ (voir en annexe fiche 3, "Les pêcheurs sénégalais s'inspirent de leurs expériences auprès du Parlement Européen et secouent leurs propres parlementaires").

- Crée un dialogue grâce à de nouvelles méthodes de communication : quand l'Etat parle la même langue que ses citoyens

Si l'Etat veut retrouver la confiance des citoyens, il doit se rendre accessible. L'Etat doit se rapprocher de la population ; mais pour cela il doit trouver un langage approprié.

L'expérience de Bogotá est un exemple de tentative, de la part de la municipalité de la capitale, de toucher le citoyen en parlant la même langue que lui.

" Qui connaît bien Bogota constate aujourd'hui que la circulation s'est améliorée et qu'elle est plus " humaine " qu'auparavant. Les méthodes utilisées par le maire Mockus - qui a succédé à Peñalosa et qui est maire pour la deuxième fois - semblent avoir porté leurs fruits. Antanas Mockus, universitaire d'origine lituanienne, est un pédagogue qui fait preuve d'invention et d'imagination dans sa manière d'envisager la politique urbaine.

Des spectacles de mime et de danse ont été organisés aux carrefours et aux feux rouges ; le but de ces spectacles didactiques est de faire respecter les panneaux de signalisation aux automobilistes et que ceux-ci respectent les piétons. Il paraît qu'auparavant, la ville était encore plus dangereuse pour les piétons qu'aujourd'hui, c'est dire qu'il était vraiment périlleux de choisir de marcher dans Bogota !

Des symboles populaires et évocateurs ont été utilisés, comme par exemple certains codes qui rythment les matchs de football tels les cartons rouges, les cartons jaunes...

Grâce à un mode de communication innovant et utilisant des références populaires, une écoute a été suscitée, favorisant le civisme et la reconstruction d'un lien social mis à mal. Il semble qu'en politique, suggérer par l'intermédiaire d'un référent commun à toute une société est plus efficace que sanctionner. En politique, il ne suffit pas d'avoir des idées sur ce qu'il faut faire : la méthode employée détermine souvent l'efficacité des actions. Cette expérience montre également que pour mener une politique de la ville, il est urgent d'inventer de nouvelles méthodes pour renouer le dialogue entre les dirigeants et les citoyens mais aussi entre les habitants eux-mêmes. "

"Humaniser la ville :des nouvelles méthodes de politique urbaine à Bogotá ",
ASTIER Delphine, 2001

⁷ SALL Aliou, "Les pêcheurs sénégalais s'inspirent de leurs expériences auprès du Parlement Européen et secouent leurs propres parlementaires ", DPH 7293.

- Reconnaitre la diversité culturelle et les groupes au sein de l'Etat

Cette reconnaissance peut être avalisée par les juridictions. A ce titre, le cas de la Colombie est exemplaire. Les luttes des indiens ont conduit à une nouvelle conception de la nation et à la notion de “ **droit ethnique** ”, qui s’oppose au **droit positif occidental** inscrit dans les constitutions et les législations latino-américaines.

Le cas de la Colombie

“ La reconnaissance pluriethnique et pluriculturelle concerne non seulement les indiens, mais aussi les noirs et les descendants des populations afro-caribéennes.

L’article 7 de la nouvelle Constitution de 1990 stipule que l’Etat reconnaît et protège la diversité ethnique et culturelle de la nation colombienne. Dix-sept autres articles reconnaissent les droits des indiens ou des minorités ethniques en général, parmi lesquels: accession à la nationalité colombienne des indiens se trouvant sur des territoires limitrophes de la Colombie et faisant partie de groupes ethniques transfrontaliers ; élection de deux sénateurs dans le cadre d’une circonscription indienne nationale ; cinq députés représentants des minorités ethniques ; reconnaissance des territoires indigènes avec les mêmes facultés que d’autres collectivités territoriales... La nouvelle Constitution donne une légitimité à ce mouvement qui, depuis plusieurs années, tente d’articuler droit et pratique sociale. Reste toujours la préoccupation de savoir quelle application est possible dans une société en pleine crise.”

Extrait de “ *La nouvelle citoyenneté indienne, le cas de la Colombie* ”,
DPH 2206, LARREGLE A., 03/1993.

Au Mexique, un droit alternatif voit le jour. En effet, la marginalisation d’une partie de la population, due aux inégalités croissantes, a fait naître des groupes de personnes défavorisées qui se sont regroupées et se sont organisées en marge des règles du jeu habituel. Elles élaborent leurs propres règles et leurs propres pratiques collectives, répondant à des demandes concrètes. Certains de ces groupes sont devenus si importants que l’Etat les considère comme des interlocuteurs, reconnaissant ainsi l’existence d’un **droit alternatif**. Dans la Rome antique déjà, le droit alternatif conçu comme un ensemble de pratiques légales parallèles au droit établi existait. Au Mexique également, l’EZLN⁸ lutte pour créer une organisation autonome et interne à chaque collectivité, qui serait ainsi régie par ses propres règles de fonctionnement. Face à l’ampleur du mouvement, le gouvernement a déjà cédé sur quelques points.

L’acceptation de la double culture peut passer également par un **enseignement bilingue conciliant langue officielle et langue vernaculaire** dans les écoles ; à condition bien sûr que la reconnaissance des minorités culturelles ne s’accompagne pas de l’exclusion des autres ; il s’agit d’assurer la coexistence des cultures par l’intermédiaire de l’école.

⁸ Ejercito Zapatista de Liberación Nacional

- Mais aussi ... mieux connaître l'Etat pour comprendre qu'il n'est pas extérieur à la société

La méfiance mutuelle entre la population et l'Etat vient également d'une méconnaissance. Parfois, les gens n'ont pas conscience de ce que fait l'Etat ; ils savent ce qu'il ne fait pas, ou ce qu'il ponctionne à travers les impôts mais ignorent parfois ses actions de redistribution : sécurité sociale, routes, écoles, police. Pour remédier à cela, on pourrait imaginer une formation dans les collèges et les lycées pour expliciter ce qu'est un service public –surtout dans un pays comme la France où l'attachement au service public est très fort – , un système de redistribution, pour donner des exemples géographiques divers éclairant l'intervention ou la non-intervention de l'Etat....

Surtout, il s'agit de comprendre que l'Etat est une émanation de la société et qu'il n'est pas extérieur à elle.

1.2- Etat et gouvernance locale : les différentes échelles de territoire et la décentralisation

Une série de problèmes afférents au processus même de décentralisation grève le développement local

La décentralisation est sensée prendre en compte les besoins des populations au niveau local. Dans le processus de décentralisation, il faudrait renforcer les compétences des collectivités locales sans "jamais rompre le lien entre les collectivités locales et l'Etat "⁹.

Mais de quelle décentralisation avons-nous besoin aujourd'hui ? Le processus de décentralisation ne peut être le même partout. Ainsi, les Etats africains qui pendant longtemps ont tenté d'imiter la décentralisation à la française ne pouvaient qu'échouer.

Dans de nombreux pays, les responsables locaux se plaignent de ne pas pouvoir disposer des avoirs financiers qu'ils collectent pour le gouvernement central : on retrouve le même type de problème au Mali¹⁰ et dans la région Nord de la Thaïlande. Cela provoque une certaine frustration de la part des élus locaux qui ont le sentiment de ne pas avoir les moyens de développer leur localité.

Propositions

- Réduire le nombre d'intermédiaires entre les autorités locales et l'Etat.

Au Mali, on réclame la fin de l'unicité de caisse. Le problème est que les ressources sont toujours centralisées et que les provinces ne bénéficient pas d'une réelle autonomie financière, d'où un manque d'efficacité. L'unicité de caisse est un principe administratif qui met aux mains de l'Etat centralisé (via le Trésor) les ressources collectées dans chaque localité. Ensuite, l'Etat répartit les fonds collectés et les redistribue selon un principe de solidarité entre les

⁹ " *Gouvernance et stratégies de changement - exemple de la politique sénégalaise de décentralisation* ", DIOUF M., fiche n°39, DAF n°107 " *Représenter les territoires - Construire des perspectives communes à partir de l'échange d'expérience* ", coordonné par RANSON I., juillet 1998.

¹⁰ Problème de l'unicité de caisse notamment dans la commune rurale de Kaladougou (dans le cercle de Dioila)

localités. Ce qui pose problème est que les efforts consentis par une localité (collecte des taxes efficaces par exemple) n'est pas rétribuée, et le gain de cette meilleure collecte de taxes ira à tous, y compris aux localités qui ne font aucun effort pour collecter ces mêmes taxes. Ainsi le principe de solidarité a ses limites. Il faut que l'Etat crée des incitations à la collecte des taxes. Par ailleurs, un système de solidarité peut être maintenu mais sur des bases différentes.

- Meilleure transparence dans l'allocation des fonds collectés puis distribués.

L'information au sujet de l'utilisation des taxes au sein de chaque ville, région ou provinces devrait être diffusée.

Vers une subsidiarité active

Définition de la subsidiarité :

“ La subsidiarité est une manière d'articuler les différents niveaux de gestion des affaires publiques. Elle repose sur l'idée que c'est au niveau le plus “ bas ”, le plus proche du terrain que l'on trouve les réponses les mieux adaptées à chaque situation, mobilisant au mieux la créativité de chacun. La subsidiarité remplace l'obligation de moyens par une obligation de résultat, laissant ainsi chaque niveau de collectivité libre d'inventer les moyens les plus appropriés pour atteindre ce résultat ”

Définition issue “ Reforme de l'Etat et nouvelle gouvernance ” ,
Courrier de la Planète, n°41, juillet-août 1997, p.49.

L'Etat ne peut plus jouer seul : il est un acteur parmi d'autres dans la régulation et il est obligé de prendre en compte les différentes échelles de territoires.

Au niveau local, c'est la question de la “ **subsidiarité active** ” qui se pose : “ (...) chaque territoire et chaque niveau de gouvernance a le devoir d'apporter des réponses spécifiques à des questions communes. ”¹¹ Cette notion est à l'intersection du “ tout Etat ” et du “ tout fédéral ”. Il est nécessaire d'établir des liaisons entre les différents niveaux de gouvernance. (voir en annexe fiche 4, “ *Les enjeux de la subsidiarité active - Nouvelle gouvernance et articulation territoriale* ”).

La subsidiarité active suppose également que rien n'est figé et qu'une réflexion permanente à chaque niveau territorial en coopération avec les autres niveaux permet une réelle coordination. Cela permettrait pas ailleurs de résoudre le problème lié à la survie des “ féodalités locales ” que la décentralisation a parfois contribué à renforcer. Ainsi, “ la décentralisation n'exclut pas l'existence de rapports de force ”, au contraire ceux-ci peuvent être féconds pour une prise de décision plus démocratique¹² (voir en annexe fiche 5, “ *Démocratie, citoyenneté et participation par la décentralisation* ”).

Par ailleurs, le découpage du territoire ne doit pas consister en un morcellement de celui-ci, mais les provinces doivent être assez larges pour

¹¹ *Les principes de la gouvernance au 21^{ème} siècle*, PIERRE CALAME, Fondation Charles Léopold Mayer

¹² NICOLLET L., “ *Démocratie, citoyenneté et participation par la décentralisation* ”, DPH 4424, 11/94.

permettre de générer des ressources importantes pour que le développement du pays s'organise autour de régions autonomes financièrement.

Constat : La formation des responsables locaux est une pierre angulaire du processus de décentralisation.

En Afrique, l'accent est mis sur l'incapacité des responsables locaux à gérer les pouvoirs et les prérogatives qui leur sont accordées par la décentralisation, notamment au Sénégal et au Mali.

Proposition

- Former, responsabiliser et favoriser l'autonomie des autorités locales

La formation est nécessaire pour les élus locaux, tant pour leur permettre de comprendre leurs responsabilités que pour leur permettre de mettre en place de véritables stratégies de développement local.

1.3- Comment créer un partenariat entre l'Etat et la société civile ?

Définition de la société civile :

“ La société civile est composée des institutions dans lesquelles les individus poursuivent des intérêts communs sans direction ni interférence du gouvernement. Elle constitue un “ tiers-secteur ” indépendant, non lucratif, volontaire ou caritatif, dont la caractéristique principale est d'être séparée de l'Etat et du monde des affaires. Les organisations de la société civile peuvent soit venir en aide à une population donnée, soit servir l'intérêt de leurs membres (syndicats, chambres de commerce). ”

“ *Reforme de l'Etat et nouvelle gouvernance* ” , Courrier de la Planète, n°41, juillet-août 1997, p.49.

Une société civile en manque de propositions concrètes

La société civile et en particulier les ONG ne parvient pas à proposer des solutions concrètes au delà des débats idéologiques. La société civile apparaît plus comme une force de protestation que comme une force de propositions.

La perte de vitesse du syndicalisme

Les syndicats également ont beaucoup de difficultés à aller au delà du discours idéologique. Par ailleurs, on note une **forte baisse du taux de syndicalisation** dans les pays du Nord ; au Sud, le combat est celui de la lutte pour la **liberté syndicale**.

Baisse dramatique du taux de syndicalisation aux Etats-Unis :

“ En 1995, 35 % des travailleurs américains étaient syndiqués. Aujourd’hui, moins de 10% des travailleurs du secteur privé sont syndiqués et le pourcentage ne cesse de baisser. Je pense que les entreprises [qui ne veulent pas de syndicat] commettent une grave erreur. Les syndicats peuvent jouer un rôle important dans la communication avec la direction. Sans eux, des travailleurs mécontents peuvent aller jusqu’au sabotage industriel ou au procès. ” “ les syndicats n’existent pas dans les entreprises de nouvelle technologie. Les employés doivent défendre leurs intérêts par eux-mêmes.

“ Les lois américaines laissent aux employeurs le soin de fixer les salaires et d’embaucher ou de débaucher comme ils le souhaitent ”

Interview de Robert Reich

ancien ministre du travail de Bill Clinton

Le monde interactif, mercredi 5 septembre 2001

Quelle est la représentativité des ONG ?

Le problème qui se dessine en filigrane est bel et bien celui de la représentativité des ONG. Les ONG ne représentent-elles que leurs membres ou sont-elles porteuses d’aspirations plus larges garantes du bien commun ? La question mérite d’être posée, d’autant plus que quelques grandes ONG ont plus de pouvoir que certains Etats et se substituent à eux dans certains domaines.

“ En quelques dizaines d’années, certaines ONG sont devenues de véritables super puissances capables d’influer sur la marche du monde, souvent pour le meilleur. Mais elles présentent les défauts qu’elles-mêmes reprochent aux multinationales : opaques, inconséquentes, préoccupées seulement de leur pré carré....Est-il alors prudent de confier le mandat de changer le monde à des organisations non élues qui opèrent sous le drapeau de la démocratie mais qui ne répondent que devant leurs dirigeants, leurs membres et leurs bailleurs de fonds, et qui sont bien moins transparentes que la plupart des partis politiques ? Les ONG sont devenues le vecteur d’expression de préoccupations populaires dans cette phase de transition qui voit l’affaiblissement des Etats-nations sans qu’un véritable mode de fonctionnement politique n’ait été établi au niveau transnational. ”

Extrait de “ *Trop puissantes ONG* ”, JUDET P., 07/2001
voir en annexe fiche 6

Propositions

- Améliorer la transparence des ONG

Si le problème de la corruption n'est pas aussi important dans le milieu des ONG que dans le monde politique, le poids grandissant de ces structures appelle à interroger leur transparence. Quel est le meilleur garant de la transparence que le contrôle citoyen ?

Dans certains pays, on dit même qu'à présent chacun crée sa propre ONG pour attirer les capitaux grâce au cadre créé et à l'engouement actuel. Il y a ainsi des "**professionnels des ONG**", au Cameroun par exemple. Les personnes créent des ONG pour leur profit personnel. Leur principale activité est de monter des dossiers de subventions. Aucune réalisation concrète n'est faite. Ainsi, ce milieu des ONG pourrait vite perdre son sens. Accepter le contrôle par la communauté sous forme de publications des rapports annuels est une des façons de promouvoir la transparence.

- Les ONG doivent être jugées en fonction de leur impact et non seulement de leurs intentions

Etant donné le pouvoir dont elles disposent, les ONG devraient être justiciables de leur impact et non seulement de leurs intentions. Des ONG humanitaires ont par exemple été fauteurs de guerre. Il en va de même pour les firmes multinationales qui, bien que privées, ont des répercussions dans la sphère publique (en matière de santé par exemple dans le cas des firmes pharmaceutiques). **Ces acteurs ont une responsabilité de fait.**

- Impliquer les populations locales dans les processus de décision

Il serait souhaitable que les populations locales expriment leurs attentes autrement que par les élections qui ne sont pas une panacée particulièrement dans les pays où les risques de corruption sont les plus importants. Cela permettrait également de responsabiliser la population sur des problèmes communs, ce qui en outre favoriserait l'efficacité des réformes entreprises.

L'Etat peut promouvoir l'émergence de la société civile en **évitant de la percevoir comme un adversaire** tant au niveau national (opposition avec les syndicats), qu'au niveau international (répression policière au sommet de Gènes en juillet dernier).

La société civile doit s'organiser de manière pragmatique. Un exemple intéressant est celui du syndicat Sri Lankais ITGWU (Industry and Trade general Workers Union)¹³ (voir en annexe fiche 7, "Formation à l'action juridique des travailleurs au Sri Lanka- Le syndicat ITGWU -Industry and Trade general Workers Union") qui est indépendant de tout parti politique et qui travaille essentiellement sur la **sensibilisation des travailleurs au niveau du droit** (particulièrement les femmes). Ce syndicat organise par ailleurs des formations pour les syndicalistes pour qu'ils soient en mesure de négocier avec les employeurs.

¹³ "Formation à l'action juridique des travailleurs au Sri Lanka- Le syndicat ITGWU -Industry and Trade general Workers Union ", Juristes solidarités, DPH 6241, 02/1995.

1.4- Un système international perçu comme illégitime

Constats : Un mode de gouvernance internationale fondé sur le pouvoir économique des pays-membres : le problème de la représentativité des pays du Sud dans les organisations internationales

Les pays du Sud se plaignent de ne pas avoir un poids suffisant à la fois dans les négociations internationales, et dans les institutions internationales. **Celles-ci prônent la démocratie sans être démocratiques elles-mêmes.** Pourtant les pays en voie de développement représentent la majorité de la population mondiale.

La Banque Mondiale a acquis un pouvoir tel qu'elle est entrée de fait dans le champ de la gouvernance mondiale. Sa charte prévoit que les cinq plus importants contributeurs nomment chacun leur directeur exécutif. Le pouvoir est donc proportionnel à la somme que les pays membres versent à la Banque Mondiale. En 1997, les dix pays industrialisés les plus riches contrôlaient 52% des voix. Par contre, quarante-cinq pays africains ne disposent ensemble que de 4% des votes.

Par ailleurs, l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) est le centre des attaques des pays du Sud, d'une part à cause du système de représentativité et d'autre part à cause des règles édictées. L'Organe d'évaluation des politiques commerciales, qui se compose de l'OMC elle-même, de la Banque Mondiale et du FMI (Fonds Monétaire International) pose un problème de représentativité. Dans ces institutions, les votes sont exprimés au prorata des contributions financières des pays membres (**1 dollar = 1 voix**). Il est simple d'imaginer le poids des pays en développement dans ce cadre! Une quarantaine de pays n'ont pas même de représentation à Genève, ou réussissent seulement à se payer un ambassadeur commun à plusieurs pays.

Enfin, le système des Nations Unies traverse également une crise de légitimité. Le système envisagé il y a cinquante ans ne répond plus aux problématiques du monde actuel.

“ L'ONU est souvent perçue comme une mascarade coûteuse. Sa légitimité démocratique limitée, coincée entre le droit de véto de quelques grands pays du Conseil de Sécurité et l'hypocrisie du principe “ un Etat, une voix ” qui fait semblant de mettre sur un pied d'égalité le Népal, le Burkina et les USA. (....). La gouvernance mondiale actuelle, principalement faite de relations entre Etats nationaux, cumule les déficits de légitimité : ceux qui tiennent au déficit de légitimité des Etats eux-mêmes et ceux qui tiennent aux modalités des relations entre Etats. ”

Pierre Calame, “ Les principes de la gouvernance au 21^{siècle} ”

“ A chacun son rythme ! ” : Adaptation des Politiques de libéralisation - A chaque pays selon ses contraintes

Les politiques de libéralisation, notamment les programmes d'ajustement structurel menés dans de nombreux pays ont été rapides et ont déstabilisé les économies concernées. Les pays du Nord ont libéralisé leur économie de façon graduelle et se sont appuyés sur une stabilité politique de long terme. Il est admis aujourd'hui que la création des économies de marché a été précédée par des siècles de construction d'un ordre politique et judiciaire. Les programmes d'ajustement structurel ont contraint les pays du Sud à s'ouvrir de façon brutale. Outre le rejet de l'ouverture des économies en elle-même, c'est plutôt le libéralisme à tout crin qui est remis en cause. Certains disent qu'il faut une certaine volonté politique pour s'opposer à une libéralisation sauvage de l'économie et celle-ci apparemment n'existe pas. La libéralisation devrait être graduelle dans les pays en voie de développement et s'accompagner de protection de secteurs-clé, comme celui de l'alimentation.

C'est la négation même des cultures qui est dramatique dans l'uniformisation des modes de développement. Répondant à la question du soi-disant problème de conscientisation politique des africains, Vershelt explique qu'il y a “ une culture de la confrontation [en Afrique] qui est bien différente des moyens développés au 19ème siècle par la classe ouvrière européenne ! L'échec infligé au développement aliénateur par les Africains peut être analysé comme la conséquence de leur résistance, une sorte de désobéissance civile face à l'obligation de se développer à l'occidentale ”¹⁴ (voir en annexe fiche 8 “ *Luttes sociales en Afrique* ”).

Propositions

Rééquilibrer au profit du Sud les modalités de négociation et de mise en œuvre des règles

Pour être légitimes, les dispositifs de la gouvernance mondiale doivent avoir été réellement négociés avec toutes les régions du monde et être jugés équitables. Et surtout, les priorités doivent correspondre aux préoccupations réelles des peuples les plus nombreux et les plus pauvres.

- Tirer parti de l'OMC sans en subir les règles : Renforcer la coalition des pays en voie de développement au sein d'organisations régionales

Le problème majeur pour les pays en voie de développement est de faire entendre leur voix au sein de ces organisations. Des accords régionaux entre les Etats d'Afrique de l'Ouest par exemple pourraient constituer une base pour qu'au niveau mondial, ces Etats adoptent des positions communes et fassent bloc. Pour l'instant, c'est aussi le **manque de coordination** de ces Etats qui entraîne une faible emprise sur les décisions internationales.

Une meilleure coopération au sein des organisations internationales permettrait une meilleure gestion des problèmes collectifs (environnement, pauvreté, transferts de technologies etc.).

Par ailleurs, des organisations internationales légitimes et représentatives pourraient avoir un pouvoir coercitif légitime, puisque ce pouvoir serait concédé par l'ensemble des Etats.

¹⁴ VERHELST, T., “ *Luttes sociales en Afrique* ”, DPH 1571, 08/1993

- Abandonner la notion de souveraineté absolue

L'Etat doit être envisagé comme un maillon de la chaîne de la gouvernance mondiale

La souveraineté absolue est devenue un leurre et le système international dont l'Etat est la pierre angulaire n'est plus adapté au monde interdépendant dans lequel nous vivons. Il y a un décalage entre la représentation que nous avons de l'Etat et la réalité.

“ La souveraineté doit être "graduée" selon les secteurs concernés. Les gouvernants de tous les pays doivent accepter une régulation mondiale dans certains domaines, à condition évidemment que cette régulation corresponde aux exigences de la justice et de la légitimité, et non aux intentions cachées ou non des puissants de la terre. ”.

Extrait du forum Etat et Développement, pôle gouvernance.

Cela permettrait de rendre par ailleurs légitime les sanctions internationales dans certains domaines (tribunal pénal international pour la Yougoslavie par exemple). Il faut légitimer l'action de la communauté internationale que ce soit dans le domaine du développement ou dans le domaine des droits de l'homme.

La souveraineté graduée ne doit pas être figée mais modulable conformément au principe de subsidiarité active tel que énoncé plus haut.

- Favoriser la formation d'experts nationaux en vue des négociations internationales

Les pays du Sud ne disposent pas de la maîtrise des systèmes juridiques imposés par le Nord dans le cadre des accords internationaux (notamment dans des domaines aussi complexes que ceux de la propriété intellectuelle). Ainsi, favoriser la formation d'experts sur ces questions peut être la garantie pour ces pays de faire respecter leurs droits.

Par exemple, en ce qui concerne la fabrication de médicaments, les pays du Sud sont en butte aux pressions exercées par les grands groupes pharmaceutiques, secteur aux enjeux financiers gigantesques ainsi qu'aux règles édictées par l'OMC. La commercialisation des médicaments est en effet soumise à des brevets (d'une durée de vingt ans) protégeant le titulaire qui peut empêcher quiconque de fabriquer, vendre ou acheter le produit protégé.¹⁵ Cet accord prévoit des exceptions avec les " licences obligatoires ", mais celles-ci sont très restrictives et supposent une compétence juridique complexe de la part d'un pays pour faire valoir ce droit. Dans ce domaine, l'Inde et l'Argentine, qui ont des experts en droit international et en brevets, font figure d'exception.

¹⁵ Cette clause relève d'un accord de l'OMC datant de 1995, celui sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC).

2- Un Etat régulateur

L'Etat dispose de plusieurs moyens pour réguler les activités que ce soit à court ou long terme : incitations financières, création d'un climat de confiance pour les investissements, hiérarchisation des priorités pour mettre l'accent sur telle ou telle activité, voire même octroi de crédits à un taux attrayant pour promouvoir un secteur ou une branche d'activité. Cette fonction de régulation est essentielle surtout en ce qui concerne les biens publics globaux.

2.1- Régulateur de court terme

Dépendance des pays en voie de développement vis-à-vis des pays du Nord, notamment des capitaux (et problèmes liés à la volatilité des capitaux)

Les ONG ont critiqué le rapport de la banque mondiale sur l'Etat de 1997 car il n'abordait pas, entre autres, la question des taxes internationales et de la coordination internationale des taxes (l'idée de la taxe Tobin mais aussi l'harmonisation des taxes sur les revenus, la lutte contre le commerce offshore). Or si ce ne sont pas les Etats qui mettent en place de telles législations pour réguler les capitaux, qui pourra le faire ? La volatilité des capitaux est dangereuse pour la plupart des économies ; la crise asiatique de 1997 l'a montré ; l'extrême volatilité des capitaux étrangers a été dénoncée, non pas comme facteur unique de la crise mais comme l'un de ses déclencheurs.

Propositions

- L'urgence : lutter contre l'argent sale

La lutte contre l'argent sale, contre les circuits de blanchiment de l'argent et contre les paradis fiscaux est une priorité absolue. Il est d'ailleurs plus facile d'atteindre un consensus sur cette question que sur l'application d'une taxe Tobin. Les places off-shores devraient être soumises à un contrôle international pour éviter qu'elle n'abritent des fonds suspects.

- L'idée d'une taxe ou d'un contrôle sur les capitaux fait son chemin mais reste pour beaucoup une utopie.

Le Chili a réussi à se protéger de cette façon des spéculations financières et a ainsi pu favoriser les investissements productifs ; il a été ainsi pionnier en la matière. Obligation a été faite à tout placement financier de rester dans le pays au minimum un an.

Une mesure est prise au Chili en 1991, considérée comme un modèle pour d'autres pays d'Amérique latine : la mise en place d'un système de régulation des capitaux étrangers. Cette volonté de contrôler la volatilité des flux de capitaux s'opère à deux niveaux :

- d'une part, un dépôt de 30% du montant total du capital importé doit être confié à la banque centrale, pour une durée d'un an, sur un compte non rémunéré ;

- d'autre part, obligation est faite à tous les investissements directs et investissements de portefeuille reçus par le Chili de rester au minimum un an dans le pays. Ainsi, le Chili, n'a pas été victime du choc qui a secoué son voisin brésilien en 97, et inspire confiance aux investisseurs étrangers.

Aujourd'hui, la Belgique songe à mettre en place une régulation de ce type. Ainsi, l'idée d'une taxe sur la volatilité des capitaux ou bien des règles obligeant les investisseurs à fixer leurs capitaux pour une période minimum est l'une des solutions envisageables pour la régulation à court terme des capitaux. Or, seul l'Etat ou la compétence déléguée d'un Etat à un échelon supérieur légitimé (une organisation internationale par exemple) est capable de mettre en place ce type de règles à travers une législation. Par ailleurs, ce type de réglementation à travers une base nationale pourrait faire tache d'huile, en incitant d'autres pays à le faire. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'attendre un consensus international sur la question pour tenter l'expérience. Responsabiliser les investisseurs sur leur impact est également l'une des pistes mais cela est peut être plus difficile à réaliser.

- *La solution régionale : au delà de la solution miracle, des pistes pour la coordination*

La régulation à court terme de la dépendance des pays en voie de développement vis-à-vis de l'extérieur peut également se faire par le biais d'accords régionaux, ce qui renforcerait le poids des décisions prises sur la scène internationale. L'adoption de règles et de mesures communes à l'intérieur d'une région peut garantir une unité vis-à-vis de l'extérieur.

Certains remarquent que le fait que les pays en voie de développement se sont ouverts à la libéralisation sans passer par une étape d'intégration régionale préalable, à la différence de l'Europe. Les pays peuvent à partir de leurs **complémentarités s'entendre sur l'échange de ressources naturelles** (par exemple, au Ghana, la production d'électricité excédentaire pourrait servir les besoins de toute la région). Historiquement, la construction de l'Europe n'a-t-elle pas commencé par la mise en commun de ressources naturelles stratégiques ? En effet, le charbon et l'acier ont été mis en commun en 1952 au sein de la CECA¹⁶, créant ainsi une **solidarité de fait**, selon l'expression d'un des pères de l'Europe.

2.2- Régulateur de long terme des biens publics

Définition d'un bien public :

“ Un bien public réunit deux critères : la consommation est conjointe, c'est-à-dire que c'est le même bien qui est utilisé par tous les usagers, et l'accès est libre, c'est-à-dire que l'on ne peut empêcher quiconque d'avoir accès au bien. Exemples : l'air, la connaissance, les idées, la paix sociale etc. ”

“ *Reforme de l'Etat et nouvelle gouvernance* ”, Courrier de la Planète, n°41, juillet-août 1997, p.49.

¹⁶ La Communauté Economique du Charbon et de l'Acier

A chaque types de biens peuvent correspondre des régulations différentes

Il existe des biens qui peuvent être parfaitement gérés par la sphère marchande ; dans ce cas le marché offre une régulation adéquate. D'autres biens sont les ressources naturelles renouvelables : il ne faut pas raisonner sur les quantités qui pourraient être disponible à tel ou tel horizon, mais penser en termes de disponibilité, ce qui obligera à mettre en place des structures de gestion de ces ressources. Par contre certains biens se multiplient quand on les divise : il s'agit de la connaissance, de la culture etc. Ces biens posent l'épineuse question des brevets. Enfin, les biens publics globaux (par exemple l'air, les océans) ne peuvent être intégrés dans la sphère marchande, car le risque est grand de voir leur valeur intrinsèque détruite. Toutes ces catégories de biens nécessitent donc de la part des Etats un traitement différencié.

Un manque de prise en compte des biens publics, et particulièrement des biens publics globaux

Les Etats sont confrontés de manière croissante à des problèmes de long terme (qui de plus en plus traversent les frontières). Or, ils rencontrent de nombreuses difficultés dans la gestion de ces problèmes. L'on a coutume de dire que l'Etat est le garant de la durabilité des systèmes socio-économiques, mais de façon plus générale n'est-il pas également le garant des systèmes écologiques ?

Parallèlement à des problèmes de gestion des biens publics "nationaux", le monde est confronté à la gestion des biens publics globaux. Face à ces problèmes globaux qui touchent à l'équilibre écologique notamment, il semble que ce soit une hiérarchisation des priorités au niveau mondial, portant sur la prédominance des relations économiques et du commerce qui perdure. Ainsi, les négociations environnementales n'ont pas de préséance sur les négociations commerciales. D'ailleurs, elles se font de manière séparée, au sein d'organisations multilatérales différentes. Comment faire en sorte que les négociations environnementales ou sociales, précèdent les négociations commerciales ?

Par ailleurs, les biens publics ont souvent été l'apanage des Etats. Ces services publics garantissent, s'ils sont bien gérés, le respect d'un minimum de justice sociale (accès pour tous à l'eau potable, transports publics, électricité etc.). A une plus vaste échelle, au niveau global certaines ressources au premier rang desquelles l'eau ou l'air sont des biens communs. Les décisions des uns ont des conséquences sur les pays voisins et sur la planète entière, d'où la nécessité de coordonner les décisions prises puisque sans cela toute efficacité est vaine. Cependant, si l'on peut considérer comme un devoir pour l'Etat de prendre en charge ces biens publics puisque lui seul est capable de les réglementer, il faut souligner que tous les Etats à travers le monde n'ont pas les moyens de gérer ces biens, soumis à des contraintes plus urgentes

Propositions

- *Favoriser l'auto-contrôle des ressources naturelles par les populations locales.*

En Thaïlande, l'abattage sauvage des arbres est dramatique. Ainsi, l'on a pensé à placer la forêt sous le **contrôle communautaire**, ainsi chacun serait responsabilisé par rapport à la ressource. Il faudrait organiser la coupe des arbres, de manière à ce que chacun se sente responsable et partie prenante dans la gestion de la ressource. Mais pour cela, il faut donner les moyens à la population de s'organiser, de rationaliser la coupe, de se former sur la nécessité de protéger la ressource pour en bénéficier dans le long terme.

Dans une région de Colombie, les pêcheurs se sont organisés à l'échelle de tout un département et ont réussi à instaurer des périodes de veille pour permettre la reproduction des poissons. A l'origine de cette auto-gestion, il y a la prise de conscience "**qu'il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or**"

Aussi, l'auto-contrôle des ressources naturelles peut être favorisé par la gratification des villages qui protègent la forêt, cela pourrait également être possible pour la gestion de l'eau. La gestion des biens publics peut être plus difficile dans le cas de biens "invisibles" comme l'air par exemple.

- *Appuyer l'utilisation alternative des ressources plutôt que l'exploitation et la destruction : un tourisme "vert" dans les pays en voie de développement contrôle par les populations locales*

En favorisant la sensibilisation à toutes les échelles et dans tous les milieux (entreprises, populations locales, autorités locales etc.) à l'**intérêt économique** que constitue la **préservation de la ressource sur le moyen et long terme**. En Thaïlande par exemple, les autorités de la localité de Chiang Mai (Nord Ouest de la Thaïlande) ont pris conscience de l'enjeu touristique que représente une forêt luxuriante aux abords de la ville. L'intérêt économique lié au tourisme est sans doute un moyen efficace pour préserver la forêt car la population y est sensible. On pourrait imaginer un tourisme "autour des ressources naturelles", régulé par les populations locales, négociant directement avec les agences touristiques. On peut imaginer un comité de coordination des villages dans chacune des localités, qui réunirait les chefs de villages ainsi que les responsables des autorités locales (supposés non corrompus) auraient une double fonction : empêcher que les agences touristiques ne soient en position de force par rapport aux villages, contrôler la gestion de la ressource (forêt par exemple), ainsi qu'une fonction de formation commune (formations régulières autour de la bonne utilisation de la ressource, de l'apprentissage du tourisme "vert").

3. Un Etat stratège

3.1- Un Etat prospectif et modernisateur

“ Il n'y a pas d'Etat, il y a des gouvernements ”.

Les gouvernements se succèdent, sans prendre en compte les projets antérieurs, qu'ils soient une réussite ou un échec. Bien sûr rentre ici en jeu la démagogie car l'élu veut montrer qu'il se démarque du précédent. D'où un manque de continuité dans les politiques, un manque de vision stratégique à long terme et une impression, de la part de la population, que “ le bateau navigue à vue ”¹⁷. Comment une nation confrontée de surcroît à un environnement international féroce peut elle “ s'en sortir ” si ses dirigeants eux-mêmes ne se sentent pas responsables de l'évolution du pays dans le moyen et le long terme ?

Au Mali certains politiciens locaux ont été des démagogues pendant les campagnes électorales en 1992, ils ont fait circuler l'idée que l'impôt serait supprimé. Depuis la collecte des taxes est problématique ce qui entrave le développement.

De l'Etat planificateur à l'Etat prospecteur

On constate aujourd'hui la disparition des Plans et des Ministères du Plan. Or, l'intérêt de la confection des plans était :

- de porter l'attention sur le moyen, le long et le très long terme.
- de permettre d'ouvrir le débat entre les différentes forces sociales nationales : économiques (entrepreneurs et salariés), culturelles, associatives, politiques, etc.

La disparition du plan au profit du marché soumet à l'impératif du court terme, ce qui renforce le besoin d'une réflexion prospective, lançant en permanence sur le long et le très long terme des interrogations et de nouvelles approches susceptibles d'éclairer le court et le moyen terme. Seul l'Etat est en mesure de donner une impulsion soutenue à une telle entreprise.

Proposition

- Le concept de planification est à revoir. Il faut aller vers des visions d'ensemble, de type stratégique susceptibles d'intégrer l'ensemble des acteurs : académiques, industriels, agricoles...

Pour agir, l'Etat doit se projeter dans le long terme pour savoir où on veut aller, mais aussi où on peut aller. Ceci nécessite une connaissance des atouts et des contraintes du pays, donc une analyse du présent. Cette analyse nécessite d'avoir des données rigoureuses, de développer des bases de données, et enfin d'interpréter ces données. Mais les prévisions à long terme sont également là pour être sans cesse rectifiées, revues à l'aune du présent. Au Japon, en Corée et à Taiwan, la capacité de se projeter dans le long terme s'accompagnait d'une révision permanente de la projection. Cette prospection était donc caractérisée par une très grande flexibilité. Les documents

¹⁷ Expression entendue en Colombie : “ la nave no tiene dirección ”

prospectifs des gouvernements malais et singapouriens témoignent d'une vision à très long terme (Malaisie 2020 et Singapour 2030). Selon Pierre Judet, ce que l'Etat perd en " surface bureaucratique " et en " volume d'intervention ", il le gagne en capacité d'animation prospective. Les Asiatiques nous apprennent que le marché ne doit pas être subi mais gouverné.¹⁸ En définitive, il faut connaître le présent pour envisager l'aveniret prévoir l'avenir pour agir sur le présent. Sans vision d'avenir, il n'y a pas de modernisation.

Le développement, ça ne s'achète pas

En fait, on a moins affaire à un problème de transfert des technologies que de maîtrise de celles-ci. L'apprentissage est une donnée importante. On peut constater l'échec de l'Algérie dans ce domaine, alors que ses voisins, le Maroc et surtout la Tunisie ont su davantage s'appuyer sur les savoir - faire locaux. Le discours de Boumédiène à cet égard paraît caricatural : " *le développement, ça s'achète !* " a-t-il dit. L'Algérie s'était dotée d'usines clef en main, accompagnées même de " marchés clé en main ", afin d'atteindre le " développement clé en main " !

Propositions

- S'appuyer sur les savoirs-faire locaux et s'inspirer des expériences de développement réussies fondées sur la tradition et l'innovation

L'Etat peut mobiliser les savoirs-faire et s'appuyer sur eux pour développer le pays, le cas de la Tunisie est probant à cet égard, et a fait de ce pays le pays le plus développé du Maghreb et le plus industrialisé d'Afrique (*voir en annexe fiche 9, " Le développement à base de mobilisation de la population et de la valorisation de ses savoir - l'exemple tunisien "*). En effet, toute société est porteuse de traditions forgées au cours du temps et de valeurs qui lui sont propres. La Tunisie s'est appuyée sur des savoirs-faire ancestraux pour développer ses pôles industriels. Les apports techniques extérieurs ne se sont pas substitués à l'artisanat traditionnel mais s'y sont superposés. Ainsi, ce qui a permis le développement de Sfax est une habile conjonction de tradition et d'innovation. Mais trop souvent, l'Etat pêche par son incapacité à mettre en valeur ces traditions (*voir en annexe fiche 10, " Une histoire triste: la fin de la CAPMA à Alger - Quand l'économie planifiée fait obstacle aux initiatives privées "*, elle constitue un bon contre-exemple et montre que le développement à grande échelle, avec de grands complexes industriels peut détruire un tissu traditionnel dynamique).

Ensuite, il faut prendre en compte la temporalité et l'adaptation sur le temps long. Michel Rocard fait cette comparaison : " ***la politique est principalement de l'arboriculture*** " , car il y a un temps sociologique qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Enfin, les valeurs ont également souvent été mises en avant pour expliquer le miracle asiatique. Les valeurs telles que la famille, le travail, la fierté nationale, le consensus ont été des facteurs clés du développement de ces pays. Ces valeurs ne sont pas seulement issues de la tradition confucéenne, elles proviennent également du Bouddhisme, du Shintoïsme. Par ailleurs, la

¹⁸ Fiche DPH 5903 : " Une nouvelle configuration du monde, le poids de l'Asie ", 1996

cohésion d'une société tout comme le sentiment d'appartenance à un territoire, sont des éléments essentiels, que l'Etat doit comprendre et amplifier.

- Pour que le transfert de technologie soit effectif, il faut qu'il soit adapté aux réalités locales.

La Chine par exemple, a importé des machines d'occasion, moins moderne certes que le dernier cri, mais dont elle savait se servir ; l'Algérie de son côté a parfois dans un matériel ultra moderne qui ne marchait pas.

En outre, l'Etat pourrait appuyer la création de *PME et PMI fournisseur de grandes entreprises*. En se soumettant aux exigences du client, les entreprises se plient aux normes et adoptent peu à peu l'organisation de la firme qu'ils fournissent. En outre, cette idée souligne une mutation importante de nos systèmes de productions : aujourd'hui, c'est la "**technologie de l'organisation**" qui est capitale. La Corée a eu une stratégie similaire, en fabriquant au début des produits sans marque vendus à des entreprises de marques.

- Le rôle important de l'Etat est de soutenir l'innovation dans tous les domaines.

En France, il existe un Fonds de Promotion pour le capital risque. L'Agence Française de l'innovation est le premier bras armé de l'Etat pour **encourager les investissements technologique des entreprises**.

Le Bénin, lui, offre un bon exemple dans le domaine de **l'appui aux nouvelles technologies de l'information et de la communication**. En effet, l'Etat a créé un ministère des nouvelles technologies afin de donner un sens à la notion de "gouvernance électronique" impulsée sous un programme spécifique dénommé "Sustainable Development Networking Program". Ce programme, créé en 1997 grâce à l'appui du PNUD, vise à organiser les sources d'information sur le plan national et de bâtir un réseau d'information et un mécanisme de coordination de type intranet pour :

- Faciliter la communication entre les différentes institutions, entités et organisations concernées par le développement durable
- Renforcer les capacités existantes, notamment au niveau des partenaires publics, privés et associatifs

C'est donc par l'intervention directe de l'Etat que ce programme coordonne désormais toute les actions à réaliser dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, quelles qu'elles soient, envisagées par le gouvernement ou par toute autre institution nationale ou étrangère. Un autre projet à court terme est le soutien à la création de coopératives d'utilisation d'ordinateurs par les élèves eux-mêmes dès le primaire.

3.2.- Un Etat au service du développement économique, industriel et agricole

3.2.1 Un Etat partenaire du secteur privé

Promoteur, régulateur, incitateur, l'Etat intervient différemment en fonction de l'évolution de la société. De l'initiative directe à des actions de promotion et d'incitation, comment envisager le partenariat entre le public et le privé ?

Les différences culturelles quant à la conception des relations public – privé sont très grandes d'un pays à l'autre

Les propos Docteur Benniger¹⁹, ancien ministre du gouvernement chilien, expriment bien les différences de mentalité entre l'Asie et l'Amérique latine : *"A propos du rôle de l'Etat, il apparaît qu'en Asie, l'Etat "construit le développement" ; qu'il n'y a pas dichotomie entre l'Etat et les entreprises privées mais complicité. Il n'existe pas de frontière étanche, ce qui permet des actions conjointes en vue de la réalisation d'objectifs nationaux en fonction desquels on sanctionne ou on récompense.*

En Amérique Latine, où la tradition occidentale domine, le débat sur le rôle de l'Etat est plus doctrinaire qu'en Asie. A gauche, on est anti-capitaliste et anti-entreprise privée ; à droite, on est anti-Etat et pro-entreprise privée. C'est cristallisé et rigide. Tandis qu'à gauche, l'idéologie dure a disparu, la droite est acquise au néolibéralisme qui a pris pour cible l'Etat, si bien qu'il n'y a pas de possibilité de collaboration."

Le dédale administratif

En France par exemple, la création d'entreprise est un vrai parcours du combattant qui décourage souvent les initiatives ce qui rend difficile l'auto-emploi. Le langage administratif, pétri de formules compliquées n'est pas accessible aux personnes non qualifiées. Sylvie Chevrier²⁰ parle de situation kafkaïenne à propos de la complexité des démarches administratives nécessaires pour créer et pour faire vivre une entreprise en France : *"l'administration crée des dispositifs pour aider les usagers à faire face à la complexité qu'elle a elle-même engendré."*

L'efficacité du privé : partout on constate une mise en concurrence de l'action publique par les entreprises privées

Sous-traitance, privatisation des services publics, privatisation des grandes entreprises....mettent en évidence la meilleure efficacité de la sphère privée par rapport à la sphère publique. Quant aux biens publics, leur gestion est de plus en plus assurée par des firmes multinationales (laboratoires privés pour la

¹⁹ JUDET P., "Le rôle de l'Etat dans le développement : une réaction latino-américaine ; La compétence des bureaucraties asiatiques a donné du prestige à la fonction publique, alors que les positions ultralibérales ont enlevé tout caractère prestigieux au statut de l'Etat", DPH 5900, 09/1996.

²⁰ BOURGUINAT E., "Créer son entreprise pour créer son emploi - La création d'une entreprise apparaît, notamment du fait de la complexité administrative, comme un parcours du combattant, auquel la plupart des nouveaux chômeurs ne sont pas préparés, d'où des échecs trop nombreux pour qu'il puisse s'agir d'une solution pour l'emploi", DPH 7083, 10/1998.

recherche agronomique, gestion des ressources naturelles par des multinationales, firmes pharmaceutiques ayant un impact sur la santé...).

La nature de nos économies a changé et il faut prendre en compte ces mutations

Les économies post-industrielles sont *de plus en plus immatérielles, de plus en plus tournées vers la connaissance*. **L'économie du savoir** recouvre les biotechnologies, la production de la matière, les nouvelles utilisations de la matière, l'industrie pharmaceutique....Or, dans le domaine de la connaissance, les processus de recherche et de commercialisation sont de plus en plus privatisés. En effet, les découvertes issues de la recherche, conformément à l'OMC²¹, sont protégées par des droits de propriété intellectuelle par l'intermédiaire de *brevets*²².

La question qui se pose alors est la suivante : comment l'Etat peut-il garantir que la connaissance demeure un bien public ?

Dans le domaine de la recherche, l'équilibre du partenariat public/privé est précaire

Dans le domaine de la recherche agronomique par exemple, des partenariats entre le secteur public et le secteur privé se mettent en place pour financer la recherche (joint venture, royalties...). Mais un risque est à éviter : celui de voir les recherches issues de financements publics mises en valeur par des entreprises ou des laboratoires privés et de voir le privé tirer profit de la commercialisation de ces résultats. Aux Etats-Unis, *le Bayh Dole Act*, adopté en 1980, a permis aux universités et autres institutions de recherche publique de déposer des brevets sur des inventions financées par des fonds publics et de les commercialiser. Des dispositions similaires voient le jour en Europe, au Japon et en Australie. Il en résulte que les découvertes dans le domaine des biotechnologies sont toujours générées grâce à des fonds publics mais ne sont plus traitées comme des bien publics globaux. (voir en annexe fiche 11, "Partenariat public-privé : à la recherche de l'équilibre ; Le cas de la recherche agronomique internationale")

Propositions

- Diriger les incitations étatiques vers les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et protéger les industries naissantes

Face aux nouvelles contraintes de développement et à l'environnement actuel, l'initiative privée se doit d'occuper une place de choix avec un réel accompagnement de l'Etat. Les PME peuvent jouer un rôle important dans le développement. Tout d'abord, elle ne demandent pas d'énormes capitaux quant à leur financement ; ainsi l'épargne nationale peut facilement servir de recours. Ensuite, elles peuvent viser le marché local. D'une part elles utilisent les produits locaux et cela peut permettre un usage rationnel des ressources disponibles ; d'autre part, elles utilisent les technologies locales (machines et

²¹ Et des Accords sur les Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce

²² Un **brevet** est un monopole temporaire d'exploitation de 17 à 20 ans, qui donne à son titulaire le droit d'être le seul à fabriquer et commercialiser son invention. Le détenteur est libre d'accorder ou non une licence d'exploitation contre le paiement de royalties.

outillages fabriqués sur place pour le séchage et le conditionnement des mangues en Guinée par exemple, l'utilisation de foyers améliorés pour la production de sel marin ou le fumage des poissons en Afrique...) ; enfin, le marché local est visé pour l'écoulement des produits et le personnel est recruté sur place. Pour inciter la création de telles entreprises, les politiques étatiques pourraient :

- créer une formation pour développer l'esprit d'entreprise et organiser des concours "jeunes entreprises"
- favoriser l'action des ONG, cabinets-conseils dans ce domaine
- favoriser l'accès au crédit en encourageant la collecte de l'épargne privée et en diminuant les taxes pour les PME naissantes

L'Etat peut soutenir et **stimuler la création de petites entreprises** en favorisant la mise en place de structures d'appui aux petites entreprises (que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays développés). On observe l'émergence de telles structures en France, qui accompagnent les chômeurs, RMIstes ou les jeunes dans la création de leur propre entreprise (conseils, financement à taux réduits ou nuls etc.). Par ailleurs, l'Etat peut aider directement ces entreprises naissantes par des abattements fiscaux par exemple. Il a donc les moyens de dynamiser les petites entreprises, qui peuvent d'ailleurs, apporter une solution partielle aux problèmes de chômage.

De plus, l'Etat peut protéger les industries de la concurrence étrangère à leurs débuts, en s'appuyant sur l'exemple des pays asiatiques, surtout quand il s'agit d'industries génératrices d'externalités pour d'autres secteurs. En Asie, dans les années 70, l'attitude de l'Etat vis-à-vis de **l'industrie naissante** n'est pas sans analogie avec celle du riziculteur qui soigne d'abord la semence dans les pépinières afin d'assurer un bon départ au plant de riz qui sera plus tard repiqué en pleine terre²³. Ainsi, l'Etat est-il présent à chacune des étapes de l'industrialisation, afin d'aider les entreprises à les franchir. Les nouveaux pays industriels ont été fidèles à l'enseignement initial de F.List pour qui la "protection des industries naissantes devait être conçue comme une préparation à durée limitée à la concurrence internationale".

- Mettre l'accent sur la reconnaissance publique des talents

Taiwan donne un exemple intéressant de collaboration entre Centres de Recherche d'Etat et entrepreneurs privés, à l'occasion de recherches coopératives ciblées.

Cette reconnaissance des savoir-faire ne devraient pas se perdre dans un contexte de privatisations accrues. L'Etat doit tenir compte, dans la politique de privatisation, de la possibilité de mise en valeur du savoir-faire accumulé par les travailleurs des anciennes sociétés d'Etat. Prenons l'exemple de la SONAPRA²⁴ : au Benin, dans la filière du coton, elle avait le monopole des fonctions de distribution des intrants aux producteurs, d'égrenage et de commercialisation primaire du coton. Actuellement, avec la libéralisation, il ne lui reste plus que la fonction d'égrenage qu'elle assure aussi avec des opérateurs privés. Cependant, sur la demande de l'Etat, la SONAPRA a apporté son concours au GIE²⁵ qui assure la fonction de distribution des intrants pour

²³ Analyse de Pierre Judet dans le texte de référence du forum Etat et Développement.

²⁴ SNPA :Société Nationale de la Promotion Agricole.

²⁵ GIE : Groupement d'Intérêt Economique.

débloquer la campagne 2000- 2001 dont il n'arrivait pas à assumer correctement l'exploitation. Face à cette situation, on peut dire que si la gestion de ces entreprises est remise en cause en terme de rentabilité financière (coût- profit) le **capital humain** que les travailleurs ont cristallisé des années durant, la connaissance du milieu ... sont des atouts à conserver. Dans ce cas pourquoi ne pas aider les travailleurs eux-mêmes à acquérir la société ou tout du moins favoriser l'intégration des employés dans la société privée ?

- L'Etat ne doit pas agir contre mais avec le secteur privé

Le domaine de la recherche fournit un bon exemple de partenariat potentiel entre l'Etat et les entreprises.

Nous pourrions envisager certaines formes de partenariat entre l'Etat et les entreprises (*voir en annexe fiche 12 , "L'Etat doit agir avec le privé et non contre le privé - Imaginer des formes de production et de diffusion de la recherche au service du bien-être collectif "*). Dans un contexte de privatisation accrue, l'Etat ne doit pas agir contre mais avec le secteur privé. Il ne s'agit pas d'éliminer les processus de recherche car si la recherche n'était pas rémunérée en terme de profit, elle prendrait fin. Si l'Etat peut difficilement financer ce secteur très risqué - en cas d'échec, c'est l'argent public qui est en jeu -, il pourrait néanmoins partager les résultats de la recherche. Il pourrait **récompenser l'entreprise** pour l'inciter à pratiquer des prix plus équitables ou payer une partie de la recherche a posteriori et participer à la diffusion du produit en aval en opérant une **massification de la production**. Ce processus permettrait d'une part de garantir un profit à l'entreprise privée, et d'autre part de faire baisser l'incidence du coût fixe sur la production.

Dans le cas de l'industrie pharmaceutique par exemple, une fois le médicament trouvé, il n'est pas très coûteux de le produire en grande quantité (on pense ici aux médicaments génériques contre le sida par exemple). Il faut donc trouver les formes d'un tel partenariat au sein duquel les entreprises ont plus à gagner en s'associant à l'Etat pour que celui-ci puisse imposer des normes.

- Renforcer le dialogue entre l'administration et les entreprises

L'exemple de l'articulation administration - entreprises au Japon est un modèle original et intéressant qui mérite qu'on s'y attarde.

" Le rôle du MITI (Ministère de l'Industrie et du Commerce International), par exemple, intervient mais indirectement (catalyseur), à travers des relais. Il s'agit de la Japan Industrial Robot Association (JIRA), de la Japan Information Processing Development Center (JIPDEC) ainsi que nombre de comités et sous-comités principalement constitués d'industriels et d'universitaires. Selon le MITI, le travail se fait en souplesse, le Ministère n'impose pas de politique. L'ensemble de ces associations suscitées par le MITI constitue le milieu intermédiaire au sein duquel les stratégies industrielles sont conçues et mises en oeuvre. Ces associations ainsi que d'autres sont situées à la même adresse dans un grand immeuble appartenant au MITI. Le budget de ces associations est largement financé par le MITI ; elles bénéficient également de subventions qui leur permettent de faire des prêts sans intérêt.

Le rôle de concertation directe entre les industriels au sein d'associations liées au MITI s'avère essentiel. Il ne fait aucun doute que ces associations jouent un

rôle primordial dans la politique industrielle japonaise. Elles constituent un lieu de prise de conscience, d'expression mais aussi de négociation, de formation et de diffusion pour les industriels concernés. Tant au niveau de grandes orientations qu'à celui des stratégies industrielles prises en charge par le MITI, on retrouve ce dispositif de décision collective par concertation conduisant à un consensus qui est un processus à la fois de prise de conscience, d'analyse, de négociation et finalement de mise en oeuvre..

Le consensus japonais ne correspond pas à une absence de conflits mais à une stratégie pour résoudre les conflits par la négociation. "

Extrait de " *A propos de l'articulation administration/industrie au Japon ; La politique industrielle, l'augmentation de la productivité, sont décidées par consensus au sein de groupes comprenant l'Etat, des industriels, des universitaires et des employés* " ,
JUDET Pierre, DPH 5945

Pour rendre compte de la proximité et de la complicité avec les entreprises d'un état interventionniste, on a introduit la notion de " *capitalist developmental state* ", dont la principale force réside dans la collaboration entre la bureaucratie et les entreprises. L'Etat ne donne pas d'ordre mais il suggère et influence, sous forme de recommandations informelles, rarement écrites, ce qui exige que des contacts étroits soient maintenus entre l'administration et les entreprises. Les entreprises qui répondent à ces signaux sont assurées d'avantages divers...²⁶ . En Corée par exemple, au cours des années 70, le Président de la République lui-même, disposait de deux secrétariats économiques tenus de l'informer régulièrement de l'avancement des grands projets industriels, parfois quotidiennement et même plusieurs fois par jour ! Même si cette période est dépassée et qu'il a fallu évoluer, cet exemple demeure intéressant.

- Opérer une simplification des procédures administratives pour la création d'entreprises ainsi qu'une clarification des lois

Etablir un **guichet unique** -social et fiscal - et décentralisé permettrait de faciliter les démarches des entrepreneurs. Il faudrait également **centraliser l'information** concernant tout ce qui existe en matière d'appui à la création d'entreprises et mettre en place des **antennes- relais** pour fournir l'information nécessaire. Les communes pourraient également appuyer l'initiative à la création de petites entités.

²⁶ Analyse de Pierre Judet dans le texte de référence du forum Etat et Développement.

3.2.2- L'Etat promoteur d'un secteur bancaire utile au développement

Les gouvernements de nombreux pays n'ont pas le contrôle des ressources financières à cause :

- de l'évasion fiscale. Dans de nombreux pays comme le Mexique, l'Italie, l'Inde, *l'évasion fiscale* est quasi légale. A titre d'exemple, la dette extérieure de l'Argentine est inférieure au dépôt des Argentins à l'étranger.
- des taux d'intérêt qu'ils sont obligés de maintenir élevés : du fait de la globalisation financière. A celui-ci s'ajoute le " risque pays ", constitué d'un ensemble d'indicateurs prenant en compte les incertitudes liées à l'instabilité du pays. *D'où des taux d'intérêts très élevés.* Les taux d'intérêt élevés favorisent l'investissement financier en attirant les capitaux étrangers à court terme mais entrave le développement interne car ils sont néfastes pour les entreprises nationales qui veulent investir. Par ailleurs, de plus en plus de banques sont privatisées – au Mexique par exemple, la moitié des banques sont Espagnoles ou Canadiennes.

Dans ces conditions, le secteur bancaire n'est pas utile au développement. Les banques de développement ont fait faillite en Afrique par exemple. Dans certains pays, l'investissement productif et la création d'entreprises sont quasi impossibles. Au Mexique par exemple, le prêt pour une petite entreprise se fait à un taux de 14%, mais à celui-ci s'ajoutent de nombreuses conditions restrictives qui font monter le taux d'intérêt réel à plus de 30%, ce qui décourage l'entrepreneur.

A l'opposé, on constate que le secteur bancaire a été très utile en Asie et a permis le décollage économique de plusieurs pays.

Le système du triangle de fer – état, banques et entreprises – a été pendant longtemps très efficace et a permis de créer une base industrielle moderne. Mais la complicité entre ces trois secteurs, qui fut un facteur de succès est devenue avec le temps un facteur de dégradation. Les banques, privées ou non, sont restées de simples guichets aux ordres du pouvoir politique, dépourvues de capacités autonomes d'évaluation des projets ainsi que de d'appréciation des risques²⁷.

Ces exemples nous montrent qu'il faut chercher un équilibre entre deux extrêmes : la collusion pouvoir politique – banques et l'absence totale de contrôle étatique des ressources financières.

Propositions

- Favoriser la mobilisation des ressources internes

Selon un économiste mexicain, les efforts devraient se diriger vers la mobilisation des ressources internes notamment celles que génèrent les entreprises en vue de les réinvestir. Mais cela nécessite un taux d'intérêt raisonnable à moyen et long terme, ainsi qu'une sécurité juridique et une

²⁷ Pour plus de précisions, se rapporter au texte de référence du forum Etat et Développement dont l'auteur est Pierre Judet

confiance des investisseurs, basée sur un système politique et économique stable.

- Développer un partenariat entre les banques et les micro- institutions de crédit

Ceci permettrait de faciliter l'accès au crédit par l'intermédiaire de banques souples et accessibles à ceux qui sont exclus du système bancaire classique. L'Etat pourrait appuyer le secteur bancaire en lien avec les systèmes de financement alternatif.²⁸ En effet, face au retrait de l'Etat en matière de financement, des expériences de banques associatives, de tontines²⁹, de micro - crédit, de micro-banques rurales voient le jour un peu partout dans le monde. La **Grameen Bank** du Bangladesh, qui est à l'origine du micro-crédit, est devenue une référence connue dans le monde entier. Les banques publiques devraient appuyer ces initiatives et renforcer leur appui aux caisses qui drainent l'épargne au niveau local et régional. L'histoire de la constitution du crédit agricole en France est un exemple dont on peut s'inspirer.

Pour prendre l'exemple du Mexique, l'AMUCS - Asociación Mexicana de Unión de Crédito del Sector Social - est un réseau d'organisations financières. D'une part, l'organisation promeut la création de micro - banques rurales et d'autre part elle sert de relais aux paysans auprès du gouvernement pour faire pression sur l'orientation des politiques agricoles. Les liquidités des différentes institutions de crédit sont placées à la Banque Rurale.

Ce type de dynamiques s'inspirent des expériences africaines et notamment des tontines. Au Bénin par exemple, la *banque tontinière* "Opération 71" est une forme d'entreprise particulière qui a un pied dans l'informel (par la nature de ses produits financiers) et un pied dans le formel (par son mode de gestion d'entreprise moderne)³⁰. Selon Yves Fournier³¹, "elle représente un exemple en matière de créativité et d'adaptation et son succès peut contribuer à renouveler le concept de banque, notamment dans l'approche des populations exclues du secteur bancaire classique. Sa capacité à s'articuler avec le secteur bancaire (placement des excédents de liquidité, opérations de la clientèle directement auprès des banques) est susceptible de conduire à d'autres innovations...."

²⁸ Il faut remarquer cependant que le taux d'intérêt n'est pas le seul facteur déterminant l'investissement et la création d'entreprise. Ce type d'institutions pratiquent parfois des taux d'intérêt semblables à celui en vigueur sur le marché national mais les conditions de prêt - garantie, délais... - sont plus souples.

²⁹ Une *tontine* est une association de personnes versant de l'argent à une caisse commune dont le montant est remis à tour de rôle à chaque membre

³⁰ Elle compte 1500 clients en 1992, réalise la collecte d'une épargne totale de l'ordre de un milliard de CFA/an et emploie 8 salariés.

³¹ FOURNIER Y., "La banque tontinière "Opérations 71" de Cotonou-Bénin", DPH 3324, 1993.

3.2.3- L'Etat au service du développement agricole

Si les Etats asiatiques ont considéré l'autosuffisance alimentaire comme une priorité dans le développement, beaucoup d'autres Etats n'ont pas su ou pas voulu - promouvoir un développement agricole de manière efficace.

L'agriculture, éclipsée par le secteur dit "moderne" n'est pas considérée comme un des piliers du développement. De façon générale, il semble que l'Etat ne favorise pas la modernisation de la petite agriculture et n'assume pas son rôle de soutien à l'agriculture. Au Mexique par exemple, le fin du soutien à la production paysanne a eu des conséquences dramatiques sur la société rurale. Lors de la signature du Traité de Libre Echange Nord Américain (ALENA), le gouvernement mexicain n'a pas défendu l'agriculture de son pays. Les négociations inégales ont permis aux Etats-Unis d'imposer des restrictions et d'élever des barrières douanières à l'entrée pour les tomates, l'avocat, le maïs...

" Il y a cinq ans, le Mexique importait seulement 250.000 tonnes de maïs, la céréale de base de l'alimentation humaine. Aujourd'hui, il doit en importer vingt fois plus et les Mexicains sont même condamnés à manger des tortillas faites avec du maïs jaune qu'ils n'apprécient guère. Pour le blé, les importations annuelles ont été multipliées par quatre sur la même période. Les tendances sont identiques pour le soja ou le sorgho et on doit même importer du haricot, un comble pour un pays traditionnellement exportateur ! Que s'est-il passé ? La fin du soutien à la production paysanne. Jusqu'au début des années quatre-vingts, l'agriculture familiale fournissait près de 70 % de la production et bénéficiait du soutien du secteur public, qui subventionnait aussi certains prix à la consommation. Ce système a volé en éclats avec la privatisation des terres, l'ouverture commerciale, le désengagement de l'Etat et les contraintes imposées par la renégociation de la dette. Le démembrement de la production paysanne de céréales et de légumineuses est le résultat d'une politique délibérée. A titre d'exemple, les crédits accordés aux petits producteurs ne concernaient plus que un million et demi d'hectares en 1988 contre cinq millions en 1982 et les prix des produits de base ne sont plus garantis. La production paysanne a été fortement réduite et les importations alimentaires se sont envolées. "

Extrait de " *Mexique, 1996 : une crise alimentaire sans précédent* ",
GUIHENEUF Pierre Yves, DPH 6784, 04/1997.

La sécurité alimentaire, bien souvent, n'est pas assurée.

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) estime qu'actuellement, un total de 800 millions de personnes souffrent de la faim, continuellement dans le monde. Souvent, l'accent a été mis sur les cultures de rente au détriment des cultures vivrières (cas du Mexique et de la Colombie dans la caféculture), engendrant des situations de famine dans les périodes de crise. De plus, la libéralisation indiscriminée dans le domaine agricole, comme nous venons de le voir plus haut avec le Mexique, conduit à la

perte de souveraineté alimentaire et à l'insécurité alimentaire. A l'inverse, les pays asiatiques ont toujours assuré la production de riz, qui est à la base de l'alimentation, et donc la sécurité alimentaire.

De mauvaises voies de communications, responsables d'une mauvaise répartition des ressources alimentaires

La sécurité alimentaire n'est pas seulement une question de ressources mais de distribution. Par exemple, le Cameroun, qualifié "d'Afrique en miniature, [ou] on ne peut pas mourir de faim", car la plupart des cultures que l'on trouve en Afrique peuvent y pousser, est confronté à un problème de répartition de ses ressources agricoles. Les provinces du Nord-Cameroun ne peuvent obtenir à des prix corrects les produits agricoles du Sud. Cela crée un déséquilibre, car il y a parfois pénurie dans une région, et abondance de l'autre. Cela est dû en grande partie au mauvais état des voies de communication entre les villes. Bien souvent, les routes sont effondrées et la saison des pluies rend impraticable de nombreuses voies. Le mauvais état ou l'absence de routes rend difficile pour les paysans la vente de leurs produits. On retrouve ainsi des situations aberrantes, où des "bananes plantains" pourrissent dans les villages, et où en même temps il y a pénurie dans les villes.

La modernisation de l'agriculture est un enjeu majeur

La modernisation de l'agriculture est essentielle : d'une part pour nourrir la population et d'autre part pour rétablir le déséquilibre ville - campagne. En effet, l'inégalité ville - campagne est flagrante ; les conditions de vie sont meilleures dans les villes où l'accès aux services de santé ou d'éducation est plus facile. Dans des pays qui comptent une majorité de population rurale, il est urgent de mettre l'accent sur les moyens de subsistance de cette population et d'éviter un exode rural qui fait déjà exploser les grandes villes. Les politiques asiatiques là encore sont exemplaires. Au Japon par exemple, le prix très élevé du riz (4 fois les cours mondiaux pendant une période) a permis l'enrichissement relatif des petits producteurs, pour qui les biens de consommation furent alors accessibles. Les politiques agricoles coréennes, même si elles ne sont plus de mise aujourd'hui, ont permis la transformation des paysans en citoyens consommateurs et ont été extrêmement utiles aux agriculteurs pendant une période donnée.

Incertitude quant au statut de la terre et réforme des structures agraires

Souvent, une grande incertitude quant à la propriété de la terre pèse sur le monde paysan. Alors qu'en Afrique la terre n'a parfois pas un statut bien déterminé – privé, collectif... –, les réformes agraires qui ont eu lieu en Asie ont permis une clarification de ce statut. Au Japon, en Corée et à Taiwan, la réforme agraire a opéré une véritable transformation des structures agraires au profit de la réforme agraire.

Propositions

- Faire de l'autosuffisance alimentaire l'objectif des politiques agricoles, la planification pouvant servir de guide

La planification de l'agriculture qui s'impose ne doit pas être une planification centrale autoritaire, mais indicative et décentralisée (*voir en annexe fiche 13, "Quand l'Etat joue le jeu du développement agricole"*). Elle devrait pouvoir prévoir les besoins alimentaires de la population et les besoins en matières premières de l'industrie ; prévoir l'évolution des prix mondiaux à 5 ou 6 ans permettrait de promouvoir la production agricole en fonction de ces pronostics, par le biais de financements, de barrières douanières temporaires et ciblées et d'aides à la commercialisation. Elle doit aussi impulser directement la recherche agronomique et la divulgation de ses résultats, et fournir des services d'information sur les marchés mondiaux et de promotion commerciale aux agriculteurs.

En outre, les politiques étatiques peuvent dans certaines conditions jouer sur les échanges internationaux pour garantir des prix justes et accessibles au consommateur. Au Mali³² par exemple, les producteurs de céréales souffrent de la concurrence des importations, qui font baisser les prix de façon durable. En ce qui concerne le riz, **l'action des organisations de producteurs a contraint l'Etat** à limiter les licences d'importation, ce qui a permis de faire remonter les prix. Lorsque ceux-ci sont trop élevés, ce qui nuit aux consommateurs, le gouvernement en accord avec les organisations paysannes, accorde de nouvelles licences d'importation, ce qui fait baisser les cours. On le voit, l'Etat peut contribuer à la régulation des prix agricoles, la difficulté étant de fixer un prix juste, rémunérateur pour le producteur et accessible au consommateur.

- Pour assurer la sécurité alimentaire, il faut également rompre le dualisme entre culture vivrière et culture de rente.

Les cultures vivrières et les cultures de rente ne sont pas toujours antagoniques. Au Mali Sud par exemple, le coton, qui est une culture annuelle, est semé en alternance avec des céréales comme le riz et le maïs. Ces cultures sont même complémentaires du coton car elles valorisent bien la fertilisation élevée qui lui est apportée. En outre, les céréales permettent d'alimenter les animaux de trait, qui fournissent à leur tour une fertilisation organique dont bénéficie le coton.

- La transformation des produits agricoles : un double avantage

La transformation des produits sur place permet de poursuivre deux objectifs : l'autosuffisance alimentaire (pour les cultures vivrières) et la création de valeur ajoutée. Appuyer l'agroindustrialisation par le biais de petites ou moyennes entreprises agro-alimentaires permettrait de valoriser les produits locaux tout en favorisant les circuits régionaux de production. Les fruits de certaines régions par exemple pourraient être transformés en pâte de fruits afin de les conserver et ainsi approvisionner les cantines des écoles locales.

³² GUIHENEF P.Y, "Mali : cultures vivrières et cultures de vente ne sont pas toujours antagoniques", DPH 6790, 04/1997.

Associer les paysans à la chaîne de production par l'intermédiaire de coopératives.

Un organisme colombien, CECORA - Central de Cooperativas del Sector Agropecuario Limitada - appuie la participation des agriculteurs au processus de production afin de lutter contre la " prolétarisation des paysans " ; il est nécessaire selon eux que les paysans soient propriétaires des usines de transformation, afin d'agréger de la valeur aux produits bruts. Colanta, une coopérative de Medellín, rassemble 11000 petits producteurs, propriétaires de la chaîne de production dans le filière lait. Ce " succès story " peut sans doute voir le jour ailleurs et dans d'autres contextes. Cecora est maintenant séparé juridiquement et financièrement de l'Etat mais travaille en partenariat avec celui-ci.

- Améliorer l'efficacité de la recherche agronomique et le transfert de technologie afin de moderniser l'agriculture paysanne.

En **collaborant très en amont** avec les agriculteurs, les scientifiques devraient pouvoir éviter les investissements coûteux dans les technologies qui s'avéreraient finalement inadéquates. De même, la dévolution aux agriculteurs de la responsabilité des essais d'adaptation permettrait une évaluation plus réaliste des technologies. La *vulgarisation* revêt une importance particulière puisque la modernisation passe par un transfert des techniques. A Taiwan par exemple, la réussite agricole repose historiquement sur un effort de vulgarisation sans précédent : un vulgarisateur pour 30 hectares, un vulgarisateur pour une vingtaine de paysans. Cette densité n'a été égalée par aucun pays. L'histoire des pays asiatiques montre que le développement agricole passe par un effort tout particulier dans l'éducation pratique.

4- Un Etat solidaire

Si l'État se désengage de son rôle d'entrepreneur, c'est pour mieux se lancer dans le renouvellement des grandes infrastructures sociales : santé, éducation, formation (...)

4.1- Un Etat qui investit dans la santé et l'éducation

4.1.1- L'Etat promoteur de la santé

L'accès aux soins est un problème majeur dans de nombreux pays en voie de développement

La santé est l'un des domaines privilégiés de l'intervention publique. Elle ne peut être gérée au niveau individuel car, tout comme l'éducation, elle fait partie d'un **bien-être social** qui doit être pris en charge collectivement. La santé est aussi la condition sine qua non de la production.

Cependant, l'accès aux services de santé de base est l'un des enjeux majeurs dans la plupart des pays en voie de développement, mais le manque d'infrastructures et de personnel qualifié rend la tâche difficile.

Propositions :

- Promouvoir les expériences de prise en charge par des centres de santé, notamment dans les campagnes.

Le Bangladesh a connu une politique très volontariste en ce qui concerne l'organisation des soins - avec les centres de santé populaire - et le contrôle ainsi que la production de médicaments.

Par exemple, les Gonoshastaya Kendra³³ (Centre de Santé Populaire en bengali) font leur preuve depuis 1972. Ces centres se sont dotés par ailleurs d'une fabrique de médicaments génériques et d'une usine de production d'antibiotiques (importation des produits de base/ conditionnement, diffusion d'un petit nombre de médicaments essentiels à des prix inférieurs de moitié à ceux des multinationales³⁴). Aujourd'hui, cette usine fournit 80% des besoins du pays en médicaments. Cette action ne se limite pas à la santé, ces centres sont essentiellement situés dans les campagnes et visent ainsi la réduction de la pauvreté (à travers l'appui aux paysans sans terre, la ponction d'une part des récoltes pour l'éducation des enfants) et la promotion des femmes (celles-ci sont au centre du processus et la fabrique de médicaments emploie en majorité des mères célibataires et des femmes pauvres).

En Afrique, et au Mali plus particulièrement, ce que l'on a appelé l'"initiative de Bamako", dans les années 70, a constitué une expérience pionnière, dont le but était de remédier à un centralisme excessif dans le domaine de la santé. Des centres de santé décentralisés ont été créés dans les milieux urbains et ruraux et ont permis de décongestionner les grands centres hospitaliers. De plus, un système de recouvrement des coûts par paiement des usagers a été mis en place. Cet exemple montre que même dans un service public, il faut

³³ DEMENET Ph., "L'exemple bangladeshi", Encadré du monde diplomatique, Mars 2001, p.27.

³⁴ CANNAT N., "L'évolution des activités de Savar depuis 1983 au Bangladesh", DPH 0692, 08/1990.

trouver des systèmes de prise en charge collective des coûts. Cependant, certains mettaient en cause le fait que ce sont les personnes les plus souvent malades qui paient le plus.

Au Cameroun, une initiative appelée le GAOSO (Groupe d'Appui aux Oeuvres Sociales) a permis de mettre en place des centres qui prennent en charge non seulement la santé mais aussi le développement global de la personne humaine (formation, sensibilisation etc.). Par ailleurs, cette initiative est partie d'un constat d'échec par rapport à l'Etat (*voir en annexe fiche 14 " Le Groupe d'Appui aux Œuvres Sociales (GAOSO)- Une association axée sur le développement global de la personne humaine dans la ville de Bafoussam (Cameroun) "*)

Par ailleurs, au Cameroun, l'initiative du Quartier Nylon de Douala commence à intéresser fortement les autorités qui souhaitent même reproduire l'expérience dans d'autres quartiers et d'autres villes. Les habitants de ce quartier ont décidé de gérer eux-mêmes leur hôpital. Partant du principe qu'ils payent, ils ont donc estimé légitime de disposer d'un droit de regard sur la manière dont l'argent est perçu, utilisé et géré. La gestion de l'hôpital est donc communautaire ; elle ne porte pas seulement sur les prix des soins, mais des personnes se sont formées afin d'identifier les besoins réels. De cette façon ils ont identifié plusieurs problèmes au sein de leur quartier : un fort taux de décès d'enfants en bas âge, le manque de lieu pour entreposer les ordures etc. La population a donc organisé dans le cadre de l'hôpital des séances d'éducation pour les mères. Elle a aussi mené des actions sur l'hygiène, et crée des lieux où déposer les détritus.

4.2.2- L'Education : une priorité à tous les " plans "

*" Si votre plan est pour un an, cultivez du riz,
Si votre plan est pour 10 ans, cultivez des arbres,
Si votre plan est pour 100 ans, cultivez des hommes "*

(proverbe chinois)

Désengagement de l'Etat dans l'éducation : la fin d'un pari sur l'avenir

Face au désengagement de l'Etat dans le domaine de l'éducation, certains cherchent des réponses dans la privatisation de l'éducation. Mais la privatisation de l'éducation si elle permet d'améliorer les investissements dans les infrastructures essentiellement, ne rend pas l'école plus accessible à tous. L'accès à l'éducation est inégalitaire partout dans le monde mais particulièrement dans les pays où les écoles sont privées . Au Cameroun, cette privatisation entraîne une augmentation de la violence chez les jeunes.

"Ce ne sont pas les militaires même grassement payés qui arriveront à bout de la violence d'une jeunesse privée d'éducation "

*Extrait du forum Etat et Développement,
pôle gouvernance*

En Afrique du Sud, on observe le maintien de la discrimination en matière d'éducation : au lieu d'être raciale elle est maintenant financière. Suite à la loi promulguée par Mandela, selon laquelle les écoles sont libres de fixer les frais

de scolarité, les établissements autrefois réservés aux blancs augmentent les droits de scolarité pour écarter les noirs.

Dans de nombreux pays, l'Etat a du mal à assurer l'éducation d'une population jeune très nombreuse. Ainsi, les taux d'analphabétisme sont très élevés et il est évident que cela a des conséquences sur le développement du pays. Mais l'impact de l'éducation dépend aussi du contenu des programmes et pas uniquement de l'accès à cette éducation.

Donc le constat général est une incapacité de l'école publique à fournir une éducation de base, de qualité, non rigide, et capable de s'adapter à des conditions d'enseignement particulier (dans les campagnes notamment).

Propositions

- Mettre l'accent sur l'éducation de base : éducation primaire, alphabétisation

L'éducation primaire est le moteur de la société et est primordiale pour le développement. L'Afrique contrairement à l'Asie, qui très tôt a misé sur l'éducation primaire, est confrontée à un déficit en matière d'éducation au niveau primaire et secondaire. Le Mali, le Niger, le Burkina connaissent de très faibles taux de scolarisation, souvent inférieurs à 50%. L'Afrique a mis l'accent sur la formation des élites, même si elle a été mal assurée ; celle-ci remonte aux périodes coloniales quand l'objectif était la formation des administrateurs locaux. Ce qui est donc problématique aujourd'hui c'est la massification de l'éducation primaire.

- Vers une éducation décentralisée : l'exemple du collège aux pieds nus en Inde une école qui s'adapte aux besoins des populations³⁵

C'est en Inde qu'on trouve un exemple prometteur d'école décentralisée de proximité : " le collège aux pieds nus ". Le premier est apparu dès 1975, face à l'inadaptation des écoles aux modes et aux conditions de vie dans un petit village appelé Tilonia (dans le désert du Rajasthan). Depuis, cette expérience a fait boule de neige dans un rayon de 500 km où la population fait preuve d'un dynamisme et d'une capacité d'innovation étonnante.

Concernant l'école, les parents avaient suggéré que les enfants suivent des cours le soir, ce qui leur permettait de pouvoir aider les parents dans la journée. Par ailleurs, concernant l'enseignant en poste, les parents ont choisi quelqu'un du village, et non pas un maître arrivé de la ville, fonctionnaire et qui n'aurait aucune motivation à enseigner dans leur village (étant bien plus attiré par la vie en ville). Concernant les enseignements, les parents ne voyaient pas l'intérêt que leurs enfants apprennent à devenir des " notables ", mais plutôt ils voulaient que les connaissances soient concrètes et permettent une meilleure compréhension des traditions, de la culture et tout simplement de leur village, " une éducation qui ne force pas les enfants à s'en aller " . Par ailleurs, cette expérience qui a essaimé dans plus de 150 villages à travers l'Etat du Rajasthan, multiplie les rencontres entre les parents et les professeurs de toutes ces écoles, avec les comités d'éducation villageois : tout un chacun apprend à tirer bénéfice de l'expérience des autres. Appuyées par le ministère de l'éducation, les écoles sont néanmoins pratiquement autosuffisantes financièrement et favorisent

³⁵ BUNKER R., " L'Inde invente le collège aux pieds nus ", Le Monde Diplomatique, décembre 2000.

même l'auto emploi (fabrication de craies et tableaux, et même de l'éclairage grâce à des panneaux solaires etc.).

Cette expérience est intéressante, car elle est accessible et transposable dans d'autres contextes. Elle permet d'éviter les écueils de l'école centralisée et favorise la cohésion des villages.

Par ailleurs, au Bangladesh l'expérience des "écoles parallèles" est tout aussi intéressante. Ces écoles ont été créées par le BRAC (Comité pour le Développement Rural au Bangladesh). Cette expérience (*voir en annexe, fiche 15, "Le Bangladesh mise sur les écoles parallèles"*) permet elle aussi de résoudre les problèmes liés à l'école publique : "éloignement, coût, programmes inadaptés au monde rural, calendrier trop rigide qui empêche les enfants d'aider en cas de besoin, enseignants peu motivés, souvent absents, se désintéressant des familles pauvres"³⁶ et exclusion des filles au profit des garçons. Souvent, les enseignants sont des femmes pour assurer l'accès aux filles.

Mais cela est encore trop peu aux vues des besoins, d'où peut être la nécessité d'utiliser cette expérience dans d'autres écoles, de façon expérimentale au début puis de manière généralisée au fur et à mesure. Il faut également trouver le moyen de créer d'autres centres, donc un financement que l'Etat peut fournir en partie au moins, en coordination avec des organisations internationales, telles que l'UNICEF. Il faudrait peut-être également impliquer d'autres organisations ou associations villageoises pour créer une réelle dynamique qui n'a pas pour unique but l'éducation, mais cela peut être un début pour créer des relations de coopération dans le milieu rural.

- Adapter les programmes dans les villages à l'apprentissage de la façon dont les écosystèmes locaux fonctionnent

Aussi bien au Sud qu'au Nord, l'éducation doit permettre de mieux comprendre le monde qui nous entoure, afin que l'apprentissage ait une application immédiate, motive les enfants à aller à l'école et les parents à les y envoyer. Pourquoi ne pas compléter les programmes scolaires de disciplines complémentaires : compréhension et sensibilisation à la nature notamment dans les campagnes, apprentissage par le jeu des principes physiques de base etc

- Faire de l'école, un lieu de transmission des savoirs

Pour cela, il paraît nécessaire d'associer les parents à la vie de l'école, pour qu'ils se sentent concernés par l'éducation de leurs enfants. Les mères pourraient être invitées à faire des activités (cours de cuisine, initiation ou sensibilisation à l'hygiène en faisant venir des médecins, des professionnels de santé ou à travers un matériel adapté et attractif par exemple la photo...) Les activités afférentes à une école peuvent être très variées, mais il faut pour cela que les maîtres soient payés, d'une façon ou d'une autre. On peut imaginer une paie en nature dans les villages par exemple. La motivation du maître est-elle aussi indispensable.

L'éducation peut être pensée comme un espace de rencontre et de dialogue, d'échange d'expérience et pas uniquement un lieu d'apprentissage de connaissances pures. L'éducation, c'est l'école mais ce n'est pas que l'école. Ce qui manque souvent, c'est l'articulation entre les

³⁶ BOUGUERRA A., "Le Bangladesh mise sur les écoles parallèles", DPH 1125, 01/1992.

différents niveaux d'apprentissage (dans les familles, dans le groupe, la communauté). Il faut faire en sorte que l'école soit une école-relais et un lieu où l'on apprend à produire, que ce soit un lieu de transmission des savoirs mais aussi des savoir faire.

- Ouvrir les universités sur le monde extérieur

On entend souvent que les universités ne permettent pas aux étudiants de s'adapter au monde du travail. Les entreprises pourraient même participer aux financements. Il faudrait créer un réseau avec les entreprises de la région, favoriser les stages des étudiants dans ces entreprises ce qui leur permet de connaître leur territoire aussi et de favoriser la connexion entre les connaissances académiques et les connaissances pratiques de terrain.

On pourrait favoriser les réseaux d'entreprises et d'étudiants au niveau national (colloque sur les besoins des entreprises ce qui pourrait être pris en compte au niveau de la formation, rencontre de chefs d'entreprises, il faut apprendre aux entrepreneurs ce qu'est une université, comment exploiter les connaissances des étudiants, il faut une adaptation dans les deux sens).

Les autorités locales pourraient s'ouvrir aux étudiants, cela permettrait aussi une découverte de son fonctionnement et en retour les autorités locales pourraient demander aux étudiants de réaliser des activités (évaluation de sa politique etc.).

Le Décalage entre les élites (souvent formées à l'étranger) et le reste de la population renforce la dualité et les inégalités de la société.

Propositions

- Renforcer le contact au sein même de la population

Faciliter les échanges entre élèves des différents établissements au sein de chaque pays ou région à travers l'organisation de projets communs par exemple et **ouvrir les élites à la richesse culturelle de leur propre pays.**

- Améliorer le système de bourses universitaires dans les pays en voie de développement

Réorienter l'argent distribué en bourses aux étudiants allant dans les pays occidentaux vers les universités du Sud pour établir ou renforcer des programmes de doctorat dans des disciplines prioritaires pour leur pays. Dans le long terme, cela favorisera l'enseignement universitaire.

Le brain drain sape l'investissement des Etats du Sud dans l'éducation

Le brain-drain que subissent les pays en voie de développement fait perdre aux Etats tout le bénéfice de leur investissement dans l'éducation et la formation. Par exemple aux Philippines, de nombreux médecins ont quitté le pays pour les Etats Unis et au Mexique, 6% des universitaires de plus de 20 ans résident aujourd'hui aux Etats-Unis.

"L'incapacité du principal employeur, c'est-à-dire de l'Etat, à offrir à un scientifique de son pays un poste de chercheur ne lui laissera pas d'autre choix que de quitter son pays s'il veut continuer à travailler en tant que scientifique. Une lourde charge d'enseignement et d'administration, pas assez de temps pour la recherche, des équipements et des installations médiocres, ainsi que l'isolement vis-à-vis de la communauté scientifique internationale, autant de facteurs qui pèsent très lourd dans la décision d'émigrer, notamment pour les scientifiques et les ingénieurs relevant des disciplines expérimentales (biologiques). Lorsqu'ils se préparent à émigrer, les scientifiques préfèrent toujours aller dans les pays industriels qu'ils connaissent le mieux, c'est-à-dire ceux où ils ont fait leurs études. Les Etats-Unis sont donc de loin favoris, suivis par la Grande Bretagne, la France, le Canada, et l'Australie. Aux Etats-Unis, plus de la moitié des doctorats en ingénierie délivrés depuis 1981 ont été attribués à des étrangers, dont près de 70% sont Asiatiques, en 1985, les étrangers y occupaient 40% des emplois post-doctoraux !..."

Extrait de " Communautés scientifiques des pays en voie de développement – Quelques orientations pour la formation de communautés scientifiques véritablement autonomes dans les pays en voie de développement ",
POULET M., DPH 6595, 03/1998)

Propositions

- Favoriser le retour des chercheurs et scientifiques dans leur pays d'origine

L'Etat devrait inciter à ce que les entreprises pratiquent des salaires attractifs ; mais un milieu favorable et motivant est également essentiel. Par exemple, il y a eu un retour effectif en Chine, à Taiwan.

- Initier un réseau de chercheurs pour que les expatriés contribuent au développement de leur pays à distance

Une expérience originale a été mise en place en Colombie sous l'impulsion de l'ORSTOM³⁷ et de l'UNC (Université Nationale de Colombie) à partir du constat qu'il est nécessaire de considérer le fait que nombre de personnes les mieux qualifiées se trouvaient à l'étranger et qu'il fallait considérer cela comme une richesse et non un handicap (*voir en annexe fiche 16 "Fuite des cerveaux : comment mobiliser les compétences expatriées ?"*). L'idée était de créer des réseaux de chercheurs (en fonction des compétences de chacun) et de les orienter vers des thèmes stratégiques pour le pays (les scientifiques et chercheurs se trouvaient donc impliqués dans des projets de recherche utiles pour leur pays, mais à distance. En outre, l'ORSTOM remarque que cette expérience pourrait être reproduite, en Afrique notamment où le phénomène de fuite des cerveaux est particulièrement inquiétant. **Il s'agit pour les "Etats de créer des réseaux fédérant leurs experts expatriés"**³⁸. Une autre expérience menée par le PNUD³⁹ appelée programme Totken (Transfert de connaissances par l'intermédiaire de nationaux expatriés) consiste depuis

³⁷ ORSTOM : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération.

³⁸ SABRIE, M.L., " *Fuite des cerveaux : comment mobiliser les compétences expatriées ?* ", DPH 6201, 10/1996.

³⁹ PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

1977 à soutenir des missions temporaires de consultance scientifique ou technique réalisées par des chercheurs expatriés dans leur pays d'origine⁴⁰.

4.2 Un Etat redistributeur

4.2.1- Vers une meilleure allocation des ressources budgétaires

L'arbitrage entre dépenses militaires et dépenses sociales :mettre tous les acteurs en face de leurs responsabilités

Dans de nombreux pays en développement, les ressources budgétaires sont affectées aux dépenses militaires aux dépens des dépenses en matière d'éducation ou de santé. Par exemple en Inde, les dépenses de santé ne représentent que 2% du budget et les dépenses pour l'éducation guère plus (seulement 5%).

Quelle est la responsabilité du conservatisme financier dont ont fait preuve les institutions internationales et qui a contraint les pays du "Sud" à réduire de manière drastique leurs dépenses budgétaires ?

Pourtant, l'Etat est le seul capable d'assurer une fonction de redistribution.

Propositions

- Réfléchir à la responsabilité des Etats dans la répartition sectorielle des budgets.

Il est peut-être nécessaire de montrer les effets de l'éducation sur le long terme. Comment accepter que les militaires en début de carrière soient mieux payés que les enseignants en fin de carrière... ?

4.2.2- Ressources et devoir de redistribution : l'impératif d'équité.

Des inégalités croissantes au sein des sociétés

Dans la plupart des pays, aussi bien les pays du Nord que les pays du Sud, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne cesse de se creuser.

" les Etats-Unis ont désormais le taux d'inégalité le plus important concernant le revenu et la richesse de tous les principaux pays post-industrialisés, plus important même que les Etats-Unis l'ont vécu au cours des 75 dernières années. Nous sommes en train de passer à une société à 2 niveaux, composée des *have more*, ceux qui ont le plus, et des *have less*, ceux qui ont le moins. C'est une très mauvaise nouvelle pour notre nation, pour notre démocratie et pour notre économie. "

Interview de Robert Reich
ancien ministre du travail de Bill Clinton
Le monde interactif, mercredi 5 septembre 2001

⁴⁰ SABRIE, M.L., "Fuite des cerveaux : comment mobiliser les compétences expatriées ? ", DPH 6201, 10/1996.

Comment considérer le problème de la pauvreté alors que certains estiment que "s'il y a de la pauvreté, c'est qu'il y a des pauvres" et non l'inverse ? Comment remettre en cause la dualité intrinsèque qui existe généralement dans les pays en voie de développement entre une élite peu nombreuse, détenant à la fois le pouvoir économique et politique et une large partie de la population pauvre et illettrée ?

Rendre compatible équité et égalité serait-il un vœu pieux aujourd'hui ? En Afrique du Sud, depuis la fin de l'apartheid, la constitution intègre de nombreuses lois visant à promouvoir l'égalité au sein de la population et à lutter contre la discrimination. L'une des mesures adoptées à cet égard est "l'affirmative action", or, certains objectent que celle-ci bénéficie à une minorité noire déjà éduquée et qualifiée, se substituant à l'ancienne élite blanche. L'égalité est plus facile à atteindre que l'équité. Pourtant, l'équité est bien ce qui manque dans de nombreuses sociétés.

Propositions

- Inventer un impôt équitable et sensibiliser la population à l'intérêt de cet impôt

Dans de nombreux pays, en France par exemple, l'Etat est perçu comme un spoliateur à travers des impôts élevés, il faudrait alors montrer en quoi l'impôt finance des projets, garantit la solidarité au sein de la société, et permet qu'un véritable impératif d'équité soit possible. Il faut faire valoir les droits de l'Etat (collecter l'impôt) mais aussi ses devoirs (redistribution).

L'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire

Agir collectivement pour contribuer à des transformations répondant aux défis du XXI^{ème} siècle.

Depuis la fin des années 1980, de nombreuses initiatives dans différentes régions du monde, issues des milieux les plus variés, contribuent à la mise en mouvement de divers acteurs sociaux afin d'organiser un vaste processus mondial, susceptible de participer à la recherche de valeurs, de propositions et de règles pour surmonter les nouveaux défis auxquels fait face l'humanité.

Au début des années 90, de nombreuses rencontres continentales, thématiques et collégiales sont organisées. Ce processus aboutit en 1993 à la rédaction de la *Plate-forme pour un monde responsable et solidaire*.

Des groupes régionaux se mettent en place, des réseaux professionnels et thématiques internationaux sur les grandes questions de notre temps se développent, l'Alliance est lancée. Elle reçoit, entre autres, l'appui financier et technique de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH).

Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'action collective, allant de l'échelle locale jusqu'au niveau mondial, afin de peser ensemble sur l'avenir d'un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Le défi de l'Alliance est de favoriser l'unité dans la diversité, en proclamant la capacité de nos sociétés à comprendre et valoriser la complexité des situations, l'interdépendance des problèmes, la diversité et la légitimité des points de vue géoculturels, sociaux et professionnels.

L'Alliance, espace d'échanges, de réflexions et de propositions, se structure autour de 3 axes principaux d'organisation :

Les groupes locaux visent à réunir des personnes d'une commune, d'une région, d'un pays, d'un continent, à partir des réalités et des enjeux de leur société. C'est la **voie géo-culturelle**. Elle reflète la diversité des lieux et des cultures.

Les groupes d'acteurs socio-professionnels veulent susciter le dialogue et la mobilisation dans une profession, un milieu donné (jeunes, paysans, scientifiques, élus locaux ...). C'est la **voie collégiale**. Elle reflète la diversité des milieux sociaux et professionnels, leurs préoccupations et responsabilités face à la société et aux défis du monde actuel.

Les chantiers thématiques cherchent à former des groupes de réflexion sur les grandes questions qui concernent notre avenir commun (gestion durable de l'eau, intégration régionale et mondialisation, marchés financiers, art et société...). C'est la **voie thématique**. Elle reflète la diversité des défis auxquels l'Humanité est confrontée pour le XXI^{ème} siècle. Les chantiers thématiques sont regroupés en quatre pôles : Valeurs et Culture, Economie et Société,

Gouvernance et Citoyenneté, Humanité et Biosphère.

Cherchant à tirer parti de la richesse et des expériences accumulées par ces groupes de réflexion tout en s'articulant à des dynamiques citoyennes convergentes, l'Alliance s'est donnée comme objectif d'aboutir à des propositions concrètes, collectivement élaborées. C'est ainsi qu'ont été organisées :

- **des rencontres internationales**, au sein de chaque chantier thématique et de chaque collège,
- **des Assemblées continentales simultanées** (Afrique, Amériques, Asie, Europe) et une rencontre régionale dans le monde arabe (au Liban) en juin 2001.
- une **Assemblée mondiale de Citoyens** qui s'est tenue en décembre 2001 à Lille-France, réunissant plus de 400 participants du monde entier.

L'ensemble de ces rencontres ont permis l'élaboration d'une soixantaine de *cahiers de propositions pour le XXIème siècle* et d'une *Charte des responsabilités humaines*, édités en plusieurs langues et dans différents pays.

Depuis le début de l'année 2002, l'Alliance s'engage dans un processus de diffusion et de valorisation de ces résultats. Les réseaux s'élargissent, se diversifient et leurs thèmes de travail deviennent de plus en plus transversaux. Par ailleurs, ils renforcent des liens avec les autres démarches visant à une autre mondialisation.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter **le site de l'Alliance** www.alliance21.org qui présente en trois langues (français, anglais et espagnol) l'histoire de l'Alliance, les défis auxquels elle répond, les chantiers et les forums de discussion qu'elle accueille.

Courriel : info@alliance21.org

Les cahiers de propositions sur internet

Tous les cahiers de propositions, qu'ils soient sous forme provisoire ou définitives, et dans toutes leurs traductions, sont disponibles sur le site internet de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, à l'adresse :

<http://www.alliance21.org/fr/proposals>

Thèmes disponibles :

Valeurs, éducation, cultures, art et science

Education et enseignants – L'éducation à une citoyenneté active et responsable – L'Alliance et les médias – L'Art et l'Identité Culturelle dans la construction d'un monde solidaire – Femmes – Actions et propositions de jeunes pour un changement social – Une diversité culturelle interculturelle à l'ère de la globalisation – Propositions du collège interreligieux – Guerres, génocides, ...face aux situations extrêmes, restaurer l'humanité dans l'humain – Penser la réforme de l'Université – Maîtrise sociale du système de production scientifique – Société de l'information, société de la connaissance : la nécessaire maîtrise sociale d'une mutation – Temps et développement soutenable

Economie et société

Les transformations du monde du travail – Le mouvement syndical à l'aube du 21ème siècle – Exclusion et précarité – Entreprises et solidarité – L'exercice des responsabilités de l'entreprise – L'entreprise responsable – Production, technologie et investissement – Consommation éthique – Politique fiscale, impôt, répartition du revenu national et sécurité sociale – Finance solidaire – Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun – La monnaie sociale : levier du nouveau paradigme économique – Dette et ajustement – Commerce équitable – De l'échec de l'OMC à Seattle ... aux conditions d'une gouvernance globale – Souveraineté alimentaire et négociations commerciales internationales – Le développement intégralement durable, une alternative à la globalisation néo-libérale – Politiques économiques, idéologie et dimension géo-culturelle – Femmes et économie – Economie solidaire – La santé et ses enjeux au 21ème siècle – Les défis de la pêche artisanale au 21ème siècle – L'agriculture et le développement durable – Le droit des peuples à se nourrir et à réaliser leur souveraineté alimentaire – Sécurité Alimentaire

Gouvernance et citoyenneté

Les principes de la gouvernance au 21ème siècle – Le territoire, lieu des relations : vers une communauté de liens et de partage – Penser la ville de demain : la parole des habitants – Violences urbaines – Les paysans face aux défis du 21ème siècle – Les leaders sociaux au 21ème siècle : défis et propositions – Autorités locales ou animation locale – Etat et développement – Alimentation, nutrition et politiques publiques – De la conversion des industries d'armement à la recherche de la sécurité – Les militaires et la construction de la paix – Refonder la gouvernance mondiale pour répondre aux

défis du 21ème siècle

Relations entre l'humanité et la biosphère

Education à l'environnement : 6 propositions pour agir en citoyens – Propositions relatives à la question de l'eau – Sauver nos Sols pour Sauvegarder nos Sociétés – Forêts du Monde – Efficacité énergétique – Ecologie industrielle : programme pour l'évolution à long terme du système industriel – Société civile et OGM : quelles stratégies internationales ? – Refuser la privatisation du vivant et proposer des alternatives

Les éditeurs partenaires

Edition en espagnol au Pérou : Centro Bartolomé de las Casas (Cusco)

Renaud BUREAU du COLOMBIER et Camilo TORRES
E-mail: ccamp@apu.cbc.org.pe

Centro Bartolomé de las Casas
Pampa de la Alianza 465
Cusco – Pérou

Tel +51 84 236494
+51 84 232544
Fax +51 84 238255

Edition en portugais au Brésil : Instituto Pólis (São Paulo)

Hamilton FARIA
E-mail: hfaria@polis.org.br
<http://www.polis.org.br>

Instituto Pólis
Rua Araújo, 124 - Centro
São Paulo - Sp - Brésil
CEP 01220-020

Tel: + 55 11 3258-6121
Fax: +55 11 3258-3260

Edition en arabe au Liban : Centre Culturel du Liban Sud (Beyrouth)

Ziad MAJED
E-mail: zmajed@hotmail.com

Tel: + 961 1 815 519
Fax: + 961 1 703 630

Edition en anglais en Inde :
Pipal Tree (Bangalore)

E-mail: pipaltree@vsnl.com
<http://www.allasiapac.org>

Pipal Tree
139/7 Domlur Layout,
Bangalore 560071 - India

Tel : +91 80 556 44 36
Fax : +91 80 555 10 86

Edition en chinois :
Yanjing group (Beijing)

GE Oliver (Haibin)
E-mail: ollie@mail.263.net.cn

Room 521, Goldenland Bldg.
#32 Liangmahe Road, Chaoyang District
Beijing, P.R. China
Postal Code 100016

Fax: +86 10 64643417